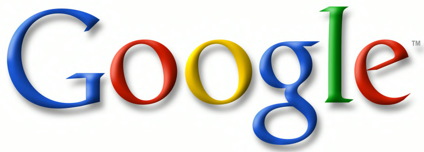
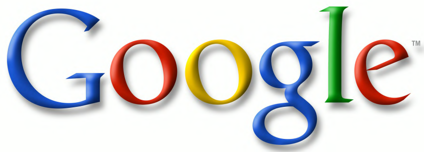
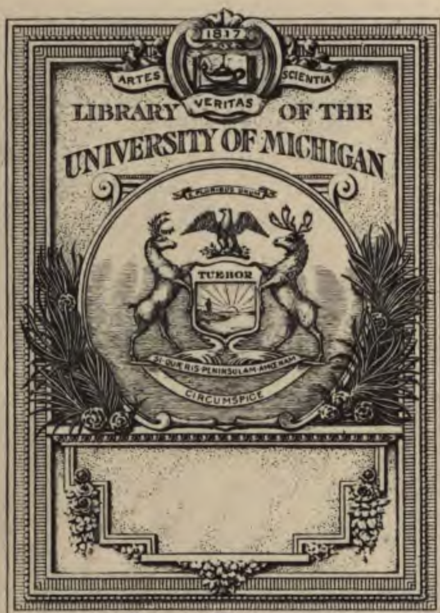







1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

JUSTIFICATION
SOMMAIRE
DE
L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE
DE
M. L'ABBÉ RACINE,

Contre l'Ecrit intitulé, Lettre ſur le nouvel Abregé de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique par M. l'Abbé RACINE.

On y vange la mémoire de S. Gregoire le Grand, des Peres du Concile de Conſtance, de Janſenius d'Ypres, de M. l'Abbé de S. Cyran, de Meſſieurs Arnauld, Nicole, Paſcal, Boſſuet, Duguet, Fleuri, &c.

On y examine particulierement ce que l'on doit penſer des Lettres de S. Gregoire le Grand, à l'Empereur Phocas & à l'Impératrice Léontia.



M. DCC. LX.

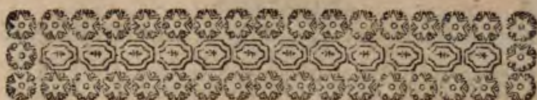
AVERTISSEMENT.

CEtte *Juſtification* auroit dû ſans doute paroître plutôt : mais il ſeroit aſſez inutile d'expoſer les cauſes de ce retardement ; il ſuffit d'obſerver que l'objet qu'on ſe propoſe dans cet Ecrit, le rend encore aujourd'hui même également intéreſſant. Il eſt toujours tems de juſtifier un bon Ouvrage contre des reproches injuſtes & des accuſations calomnieuſes.

La *Lettre* qui a paru ſous le nom de *Philippe Gramme*, à l'Auteur de l'Ecrit que l'on refute ici, loin de pouvoir tenir lieu de cette Juſtification, la laiſſoit au contraire à déſirer. *Mon deſſein n'eſt pas*, diſoit l'Auteur de cette Lettre, *de réfuter les accuſations que vous formez contre l'Abregé de l'Abbé Racine, & de vanger l'Auteur. J'en laiſſe le ſoin à celui qui préſide à la nouvelle Edition de cet excellent Ouvrage.* Celui qui y préſidoit alors, entreprit en effet de s'acquitter de ce ſoin ; & c'eſt ce qui a produit l'Ecrit que l'on préſente ici.

Cet Ecrit auroit dû être joint aux deux Volumes qui ont paru en 1759, ſous le titre de *Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle de l'Egliſe*, & qui contiennent *les Reflexions de M. Racine* ſur chacun des dix-ſept ſiècles

de l'Eglise depuis J. C., avec une *Histoire* abregée *de l'Arianisme* & *du Pélagianisme*, & un *Discours préliminaire* qui renferme un *Tableau de l'Histoire de l'Eglise depuis J. C. jusqu'à nos jours*. Ou plutôt comme ces deux Volumes sont déja très-chargés, le petit Ecrit que nous présentons ici, pourroit se joindre encore mieux au Recueil qui a paru sous le titre d'*Œuvres posthumes de M. l'Abbé Racine*, & qui forme un Vo-me beaucoup plus petit que les deux précédens. C'est avec une vraie satisfaction que nous saisissons ici l'occasion de faire l'Apologie d'un homme que les amis de la Vérité chérissent; & s'il étoit possible que quelques amis de M. Racine eussent pû suspecter notre zèle pour sa mémoire, en prenant ici sa défense, nous leur prouverons la sincérité de notre estime pour cet homme respectable que nous avons particuliérement connu, & qui nous a donné plus d'une fois des marques de sa confiance. Puissions-nous aussi par-là remplir l'attente de ceux qui désiroient que l'on ne laissât pas sans replique ce tissu de calomnies que les ennemis de la Vérité se sont efforcés de répandre contre l'Ouvrage de M. Racine: c'est le but que nous nous proposons dans cet Ecrit.



JUSTIFICATION
SOMMAIRE
DE
L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE
DE
M. L'ABBÉ RACINE,

CONTRE l'Ecrit intitulé, Lettre ſur le nouvel Abregé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique par M. l'Abbé RACINE.

LE ſuccès rapide & les éditions multipliées de *l'Hiſtoire Eccléſiaſtique* de M. l'Abbé Racine pourroient ſuffire pour en faire l'apologie. D'ailleurs l'Ecrit que l'on y oppoſe, ſembleroit peut-être n'avoir plus beſoin de réfutation, après l'ingénieuſe *Lettre de* ce *Philippe Gramme Imprimeur à Liége*, qui ſe trouvoit attaqué dans cette brochure à l'occaſion des vingt & une *Lettres anonimes*

contre Morénas. Cependant, comme l'Auteur de cette Lettre, en déclarant que son dessein n'est pas *de réfuter les accusations* que l'Auteur de cet Ecrit a *formées contre l'Abregé de l'Abbé Racine*, témoigne, *pag.* 16, *qu'il en laisse le soin* à quelqu'autre, il pourroit être dangereux de n'y pas faire une réponse en forme. Les Critiques les moins judicieux se prévalent presque toujours du silence même qu'un juste mépris leur oppose. Cette production pleine d'invectives, étant d'ailleurs annoncée jusques dans deux de nos Journaux, (*a*) il devient comme nécessaire, pour réparer le scandale, de répondre aux reproches injustes, & aux accusations calomnieuses dont elle est remplie.

Parce que M. Racine est mort, on a cru, sans doute, pouvoir l'outrager impunément: mais les cendres du Juste ne meurent point; sa mémoire est éternelle; Dieu même qui prendra soin de vanger un jour ses Elus, leur suscite quand il lui plaît, des défenseurs avant ce grand jour; & la vérité qu'ils ont aimée, leur fait trouver parmi ses disciples, des hommes animés du même esprit, & disposés à les défendre.

Vous donc qui avez entrepris de noircir la mémoire de M. Racine, & de décrier

(*a*) Mercure de Juillet, 1759. Feuille nécessaire, 1759. pag. 191.

ſon Ouvrage, vous dites, Que « cette
» Hiſtoire eſt trop longue pour un Abrégé;
» *pag.* 2, Que le but de l'Ouvrage eſt de
» crier contre les Jéſuites; que l'Auteur
» y fourre les Jéſuites par-tout; *pag.* 5.
» Qu'il s'étend trop ſur les entrepriſes des
» Papes ſur le temporel des Rois; *p.* 7. Que
» l'infaillibilité du Pape eſt un épouvan-
» tail contre lequel il épuiſe tous ſes traits;
» *pag.* 13. Qu'il relève ſatyriquement les
» fautes de pluſieurs Papes; *p.* 14. Qu'il
» n'exerce pas ſa cenſure avec la même
» exactitude & la même ſévérité ſur d'au-
» tres, tels que S. Grégoire le Grand; *Ibid.*
» Qu'il tient préciſément la même conduite
» à l'égard du Grand Boſſuet, en diſſimu-
» lant un écart étrange, qui lui a été four-
» dement reproché; *p.* 19. Qu'au contrai-
» re, il n'a pas épargné M. de Fénélon
» ſur ſon prétendu commerce avec la Da-
» me Guion; *p.* 21. Qu'il fait des perorai-
» ſons éternelles ſur la néceſſité d'un Con-
» cile, & ſur la validité des appels au fu-
» tur Concile dont il ſe moque d'avance;
» *p.* 25. Qu'il ſe démène pour montrer que
» la puiſſance de l'Egliſe ne doit point em-
» ployer les voies de fait contre les héré-
» tiques; *p.* 37. Qu'en conſéquence il cou-
» le légérement ſur le ſupplice de Jean
» Hus que le Concile de Conſtance fit brû-
» ler; *p.* 38. Que dans des cas qui n'intéreſ-

» sent ni la Foi ni la Religion, il dispense
» les Ministres de l'Eglise de leurs devoirs
» envers leurs Souverains, par exemple,
» dans le cas de S. Odon de Cantorberi; *p.* 40.
» Qu'il parle avec hyperbole du crédit des
» Jésuites; *p.* 47. Qu'il voudroit faire croi-
» re que tous les vices leur appartiennent
» exclusivement; *p.* 53. Qu'il leur impute
» tous les troubles qui ont agité ce Royau-
» me depuis qu'ils s'y sont établis; *p.* 56.
» Qu'il les accuse d'avoir dans leur Société
» des Théologiens qui enseignent qu'on
» doit tuer les tyrans, c'est-à dire, les Prin-
» ces qui déplaisent; *p.* 60. Qu'il ne trou-
» ve des Saints, des Savans, & des Gens
» de bien, que dans son parti; *p.* 67 *& suiv.*
» Qu'il leur prodigue les plus grands élo-
» ges; Qu'il supprime ou ne relève pas ce
» qui pourroit les décréditer; *p.* 73. Qu'ain-
» si il ne blâme pas Jansenius d'avoir fait
» son *Mars Gallicus*; *Ibid.* Qu'il ne dit pas
» un mot de la Question Royale, compo-
sée par Jean du Verger de Hauranne, de-
puis Abbé de S. Cyran; *p.* 74. « Qu'il joint de
» fastueuses épithètes au nom de ceux à
» qui il prodigue ses éloges; *p.* 76. Qu'il con-
» sacre la plus grande partie de ses treize
» volumes, à célébrer les Docteurs & les
» Ecrivains Jansénistes; *p.* 79. Qu'il n'a pas pu
» mettre au rang de ces grands hommes M.
» Fleuri, mais que pour le punir de s'être si

„ opiniâtrément montré Anti-Janséniste, il „ l'a fait au moins Semi-Pélagien; *Ibid.* Qu'il „ décide que le Quiétisme dérive du Mo- „ linisme, tandis qu'au contraire le Quiétis- „ me dérive du Jansénisme; *p.* 80. Qu'il en- „ treprend de justifier les cinq fameuses Pro- „ positions; *p.* 92. & qu'enfin il fait indé- „ cemment le petit Saint-Evremond. „ *p.* 108. En vous faisant grace de toutes les invectives dont vous assaisonnez ces reproches & ces accusations, voilà à quoi se réduit votre Critique de l'Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique.

I.

L'Ouvrage de M. Racine est-il trop long? Quel en est le but? Est-il vrai qu'il y fourre les Jésuites par-tout?

I. *De ma vie*, dites-vous, *je n'ai vû un Abregé si long.* p. 2. Foible reproche, qui, s'il étoit seul, ne mériteroit pas de réponse. Cet Abregé, quelque long que vous le supposiez, contient-il quelque chose de faux? Voilà l'unique point essentiel qui soit digne de critique, & sur quoi l'on soit obligé de vous répondre. Mais d'ailleurs est-il vrai qu'il soit *si long?* De votre vie avez-vous vû une Histoire plus abondante que celle de l'Eglise de J. C. dans toutes les parties

de l'Univers, depuis son établissement jusqu'à la fin du dix-septiéme siècle ? Car voilà ce qu'embrasse M. Racine. Voilà ce qui a fourni des volumes immenses qui remplissent nos Bibliothèques ; & voilà ce que M. Racine a renfermé dans treize volumes *in*-12. Cela vous paroît-il *si long*? Qu'est-ce que l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleuri, & du P. Fabre son Continuateur, sinon un Abregé de ce qu'ont écrit sur ce point les Eusebe, les Socrate, les Sozomene, les Theodoret, & tant d'autres Historiens qui ont travaillé dans le cours de dix-sept siècles ? M. Fleuri & son Continuateur ont réduit ce vaste corps d'Histoire à trente-six volumes *in*-12 ; & M. Racine le réduit à neuf ; cela est-il donc *si long*? Car pour les quatre derniers volumes de M. Racine, ils sont un supplément à la continuation de l'Ouvrage de M. Fleuri ; puisqu'elle finissoit avec le seiziéme siècle : M. Racine y ajoute le dix-septiéme. Plus les siècles s'avancent ; plus les faits deviennent intéressans & les matériaux abondans. L'Histoire du dix-septiéme siècle devroit donc être beaucoup plus étendue que celle du seiziéme. Cependant le seiziéme siècle, dans l'Ouvrage du P. Fabre, forme plus de douze volumes ; & M. Racine réduit à quatre l'Histoire du dix-septiéme. Direz-vous encore que cela soit *si*

long ? Où l'on n'eſt pas diſpoſé à écouter, le ſage ſans doute ne doit pas ſe répandre en paroles : *Ubi auditus non eſt, non effundas ſermonem. (Eccli. 32. 6.)* Seriez-vous du nombre de ces hommes devant qui il faudroit ſe taire ? Joignez-vous plutôt aux enfans de Dieu, à qui M. Racine parle, & qui ne trouvent point que cet Abregé ſoit trop long. Dites avec eux que M. Racine, dans la crainte de faire un Abregé *trop long*, a négligé, ſur-tout dans les premiers ſiècles, nombre de faits que l'on ſouhaiteroit d'y trouver ; & que s'il y a quelque défaut dans la forme de ſon Abregé, c'eſt que, ſur-tout dans les premiers volumes, il eſt *trop court.*

II. Mais ce n'eſt pas *la forme* qui vous déplaît ; c'eſt *le fond*. Si cet Abregé eût été fait, comme celui de votre cher Morénas, pour favoriſer les Jéſuites, pour leſquels, de votre propre aveu, vous *militez* aujourd'hui, *p.* 11. vous ne le trouveriez pas trop long. Ce qui vous ennuie, c'eſt « qu'il eſt plus que vraiſemblable, dites-vous, que cet Ecrivain dans ſon „ prétendu Abregé Hiſtorique, n'a cherché „ qu'un prétexte pour crier *haro* ſur les Jéſuites, & augmenter le nombre de leurs „ ennemis.... Je crois, ajoutez-vous, que „ voilà ce qu'on peut appeller SCOPUS „ OPERIS. „ *p.* 5. Le but de l'Ouvrage,

Scopus operis, n'est point un dessein caché, sur quoi il vous soit libre de donner carriere à vos conjectures. L'Auteur le déclare dans son Avertissement : c'est de " mettre de-
„ vant les yeux des fidéles toute la suite de
„ la conduite de Dieu sur son Eglise, de-
„ puis son établissement jusqu'à notre tems :
p. iij. C'est de leur montrer d'un côté " la
„ perpétuelle durée des miséricordes de
„ Dieu sur son peuple, & de l'autre cette
„ fécondité malheureuse de péchés & d'a-
„ bus „ qui se multiplient de siècle en siècle, mais au milieu desquels Dieu soutient ses Elus, & rend son Eglise victorieuse de tous les efforts de l'enfer : c'est de " suivre ces
„ deux grands objets, dont l'un peut être
„ appellé un MISTERE DE SALUT, & l'au-
„ tre un MISTERE D'INIQUITÉ : (*ibid.*)
„ c'est de soutenir ainsi les fideles au milieu
„ des scandales sans nombre dont ils sont
„ environnés : c'est de leur apprendre à dis-
„ cerner au milieu de l'Eglise les biens d'a-
„ vec les maux, les règles d'avec les abus „
dans toute la suite des âges. S'il se trouve que dans les derniers siècles, les Jésuites aient contribué au progrès *du mistere d'iniquité* ; s'ils sont devenus la cause d'une très-grande partie de ces *scandales* ; s'ils ont fait dans l'Eglise beaucoup de *maux* ; & s'ils ont approuvé, favorisé, multiplié les abus, est-ce la faute de l'Historien? Il est obligé d'ex-

poser les faits ; c'est au Lecteur d'en juger. Si M. Racine élève sa voix, c'est contre les erreurs, contre les abus, contre les scandales. Il a appris de S. Augustin, à *aimer les hommes en poursuivant leurs erreurs* : il n'est donc point personnellement *ennemi* des Jésuites : mais il hait & déteste leurs égaremens ; & c'est uniquement cette *haine parfaite* qu'il voudroit inspirer à tous les hommes ; parce qu'il voudroit que tous les hommes fussent *ennemis du mal*. Si c'est-là ce que vous appellez *être ennemi des Jésuites*, & *chercher à augmenter le nombre de leurs ennemis* ; il ne s'en défend point, parce qu'il sçait que quand il s'agit de ceux qui font le mal, & encore plus de ceux qui l'enseignent aux autres, tout fidéle doit dire avec David : *Je les hais d'une haine parfaite, & ils sont devenus mes ennemis*, dès qu'ils sont devenus les ennemis de Dieu & de sa loi : *Perfecto odio oderam illos, & inimici facti sunt mihi* : (*Ps.* 138. 22.) Mais cette haine se réduit à détester leurs égaremens, à prémunir les fidéles contre leur doctrine tant de fois flétrie, contre leurs calomnies tant de fois réfutées.

III. *Il fourre*, dites-vous, *les Jésuites partout. p.* 5. Ne seroit-ce point qu'ils s'y fourrent eux-mêmes. L'Historien ne peut se dispenser de parler d'eux par-tout où il les trouve. Mais encore les trouve-t-il *par-tout* ?

Non certes. Semblables à cet homme qui, selon l'expression du Psalmiste, a renoncé à l'intelligence pour faire le bien, mais qui se trouve dans toutes les voies qui ne sont pas bonnes : *Noluit intelligere ut benè ageret... Astitit omni viæ non bonæ* : (*Ps.* 35. 4. & 5.) C'est là qu'on les trouve. Pélagiens dès leur origine, corrupteurs de la morale par sistême, meurtriers des Rois par principes, perturbateurs des Etats par leur crédit & leurs maximes, ce Corps fonciérement ennemi de tout bien, se trouve partout où il y a du mal à faire, & c'est uniquement la qu'on le trouve : *Astitit omni viæ non bonæ.* D'ailleurs M. Racine ne parle d'eux que depuis leur naissance. " Il les „ voit en graine, ajoutez-vous, dès le tems „ de la Synagogue ; & il retrouve cette „ graine dans tous les siècles de l'Eglise, „ à commencer aux Apôtres jusqu'au Pere „ Lainez, sous lequel ils commencérent en- „ fin à paroître en herbe? „ M. Racine voit dès le tems de la Synagogue des *Pharisiens* orgueilleux, qui " ne connoissent point la „ justice de Dieu, & s'efforçant d'éta- „ blir leur propre justice, ne se sont point „ soumis à cette justice qui vient de Dieu „ par la foi. (*Rom.* 10. 3.) Est-ce là ce que vous appellez *des Jésuites en graine ?* Car cette expression n'appartient qu'à vous : jamais M. Racine n'a parlé ainsi. M. Ra-

cine, dans tous les siècles, retrouve des *faux Docteurs*, qui sous différens noms attaquent la pureté des dogmes de la foi sur différens points, depuis les Apôtres jusqu'à ce Pere Lainez qui fut le premier Général de la Société des Jésuites après la mort d'Ignace leur Instituteur : est-ce là ce que vous appellez *des Jésuites en graine* ? Mais si vous croyez les reconnoître dans le portrait des *Pharisiens* au tems de la Synagogue, & des *faux Docteurs* dans tous les âges de l'Eglise, à qui faut-il imputer la ressemblance du portrait ? Pourquoi arrive-t-il que quand on parle de *Pharisiens* & de *faux Docteurs*, vous reconnoissez les Jésuites ? Est-ce que, de votre aveu même, les Jésuites ont tous les caractères des *Pharisiens* & des *faux Docteurs* ? Vous trahissez leur cause, en les reconnoissant dans des portraits si peu flateurs.

I I.

M. Racine a-t-il tort d'insister sur la distinction des deux Puissances, & de s'élever contre l'infaillibilité attribuée aux Papes ? Est-il vrai qu'il manque au respect dû à l'autorité des Papes, ou qu'il ait ménagé la mémoire de quelques Papes par des vûes intéressées ?

IV. « Rien n'est plus ridicule, dites-

„ vous, que cette affectation avec laquelle „ il fait observer les entreprises des Papes „ sur le temporel des Rois.... Ses dissertations sur la distinction de la Royauté & „ du Sacerdoce ne finissent point... Deux „ mots sur cela devoient suffire. „ *p*. 67. M. Racine n'a jamais fait de dissertation dans son Abregé; vous ne pourriez pas en citer une seule. Je vous entends : ces prétendues *dissertations* sont de simples *reflexions*, qui quelques courtes qu'elles soient, sont encore, à votre avis, trop longues : mais citez-les; où sont-elles? *Deux mots*, dites-vous, *devoient suffire*. Oui, sans doute, deux mots devroient suffire pour établir des maximes qui ne devroient pas souffrir la moindre contradiction. *Rendez à César ce qui appartient à César, & à Dieu ce qui appartient à Dieu.* (*Matt.* 22. 21.) Voilà sans doute *deux mots* qui doivent suffire, & qui suffiroient en effet pour des cœurs droits & dociles. Mais lorsqu'il s'élève des hommes qui altérent la parole de Dieu, *Adulterantes verbum Dei*, (2. *Cor.* 2. 17.) peut-on trop insister sur des maximes essentielles qui intéressent également la Religion & l'Etat? peut-on trop s'appliquer à dissiper les nuages dont l'esprit d'erreur s'efforce d'obscurcir ces grands principes qui seuls assurent la tranquillité des Etats & le respect dû à la Religion? *Deux mots*, dites-vous,

devoient ſuffire. Quoi ! vous vous laſſez ſi aiſément d'entendre parler de la *diſtinction de la Royauté & du Sacerdoce* ! Eſt-ce que cette *diſtinction* vous déplaît ? Vous n'aimez point que l'on vous parle des *entrepriſes des Papes ſur le temporel des Rois* ! Eſt-ce que le ſouvenir de ces *entrepriſes* vous importune ? Votre chagrin nous feroit croire que vous auriez intérêt à les défendre, & que vous ſeriez vous-même de ces *gens*, *qui*, ſelon vos expreſſions, *s'efforcent par leurs menées, de remettre les Rois ſous la ferule des Pontifes Romains, comme ils y étoient*, dites vous, *ſous Grégoire VII. p. 7.* Dites plutôt, comme Grégoire VII. voulut les y mettre. Vous avez bien raiſon de nous rappeller ici l'Epoque de *Grégoire VII:* c'eſt celle de tous nos malheurs. Mais prenez garde que quand il monta ſur le Saint Siège, les Rois n'étoient point *ſous la férule des Pontifes Romains* : ce fut lui qui commença de vouloir les y réduire ; & c'eſt proprement alors que commencent les *entrepriſes des Papes ſur le temporel des Rois.* Cela ne fut point ainſi au commencement: *Ab initio non fuit ſic.* (*Matt.* 19. 8.) C'eſt un abus contraire aux maximes de l'Evangile. Et ſur cela *deux mots*, dites-vous, *devoient ſuffire* ! Craignez-vous donc que l'on ne ſoit trop prémuni contre cet abus ? Craignez-vous que nous ne ſachions trop *à qui*

nous devons l'obéissance en qualité de Sujets? Car c'est précisément sur cela que vous dites que *deux mots devoient suffire.* Vous vous trahissez, & vous rendez votre fidélité suspecte.

V. " Je reviens à votre homme, ajoutez-vous ; " & je dis que l'infaillibilité du „ S. Siège, est encore un épouvantail qu'il „ rencontre par-tout, & contre lequel il „ épuise tous ses traits. „ *p.*13. Citez donc : car enfin on ne voit point cela *par-tout* : & au contraire par-tout on voit que cet objet n'a pas épuisé tous ces traits : vous devez le sçavoir mieux que tout autre. Mais encore est-ce que c'est vous déplaire que de s'élever contre cet épouvantail ? Est-ce que vous vous intéressez à *l'infaillibilité* Pontificale ? Voudriez vous en prendre la défense ? " Peu content, dites-vous, de „ s'être appliqué dès le commencement de „ son Livre, à démontrer *que le premier* „ *acte que le Prince des Apôtres voulut faire* „ *de son autorité, fut une bévûe que S. Paul* „ *releva vigoureusement, &c.* „ Quand on voit dans votre Lettre ces mots mis ainsi en caractères italiques, on seroit tenté de croire que vous ne faites que rapporter les propres paroles de M. Racine. Mais vous savez-bien vous-même que jamais il ne s'exprima en ces termes peu convenables. Lorsque S. Pierre se retira secretement & se

ſépara d'avec les Gentils, *ſubtrahebat & ſegregabat ſe*, (c'eſt l'expreſſion de S. Paul; *Gal. 2. 11. & ſuiv.*) ce n'étoit point de ſa part un *acte d'autorité*, mais un acte de condeſcendance pour les Juifs qu'il craignoit de bleſſer: *timens eos qui ex circumciſione erant.* M. Racine (*a*) ne reproche à S. Pierre aucune *bévûe.* S'il dit que S. Pierre uſa de diſſimulation, c'eſt ce que dit & répéte S. Paul: SIMULATIONI EJUS *conſenſerunt cœteri Judæi, ita ut & Barnabas duceretur ab eis* IN ILLAM SIMULATIONEM. Si M. Racine dit que cet Apôtre ayant agi ainſi, S. Paul *lui réſiſta en face*: c'eſt encore l'expreſſion même de S. Paul: IN FACIEM EI RESTITI; & cet Apôtre ne craint pas même d'ajouter: QUIA REPREHENSIBILIS ERAT, *parce qu'il étoit repréhenſible.* M. Racine n'a pas même dit ce mot. Il n'a employé que les ſeules expreſſions de S. Paul: il en a même dit moins que S. Paul. Rougiſſez d'avoir ainſi défiguré le récit fidéle d'un Hiſtorien qui ne parle que d'après un Apôtre. *Il continue*, dites-vous, *à remplir toutes ſes pages de nouveaux raiſonnemens ſur la queſtion de l'infaillibilité.* Citez: & l'on verra à quoi ſe réduiſent toutes ces pages. Mais encore, pourquoi cette queſtion vous ennuie-t-elle? *Il trouve*, ajoutez-vous, *extrêmement ridicules ceux*

(*a*) Tom. I, Siécle I. Art. IV. n. 3. pag. 44.

qui tiennent pour l'affirmative. Les trouvez-vous extrêmement ſages & raiſonnables? " Mais, continuez-vous, n'eſt-il pas lui-
„ même infiniment plus ridicule, de n'ôter
„ avec tant d'appareil l'infaillibilité au
„ Chef de l'Egliſe, que pour la donner
„ meſquinement à un Janſenius, à un S.
„ Cyran, à un Queſnel, & enfin au der-
„ nier cuiſtre, pourvû qu'il parle, qu'il
„ écrive ou qu'il agiſſe contre les Jéſui-
„ tes? „ Où avez-vous vû que M. Racine ſoit tombé dans ce ridicule? Citez-nous un ſeul endroit, où il ait attribué l'infaillibilité à aucun homme que ce ſoit. C'eſt à l'Egliſe ſeule qu'il la donne, parce que c'eſt à elle ſeule que ce privilège appartient. Montrez-nous qu'il ait tenu un autre langage: ou ſi vous ne le pouvez, reconnoiſſez de quelle atroce calomnie vous êtes coupable; & ſouvenez-vous qu'une de ſix choſes que Dieu deteſte c'eſt le faux témoin qui profere le menſonge: *proferentem mendacia teſtem fallacem*. [*Prov. VI.* 19.]

VI. " Il releve ſatyriquement, dites-vous, " les vices d'un aſſez grand nombre
„ de Papes, & il n'épargne pas les plus par-
„ faits, ſur les fautes qu'ils ont commiſes
„ ou qu'il leur impute. „ *p.* 14. Où leur *impute-t-il* des fautes qu'ils n'ayent pas commiſes? Prouvez, ſi vous même ne lui imputez pas fauſſement ici une infidelité dont

il n'eſt pas coupable. Quant aux *fautes qu'ils ont commiſes*, pouvoit-il les diſſimuler ou les pallier? Vous avez prévu vous-même la réponſe qu'on vous feroit. *L'auſtére fidélité de l'Hiſtoire exige* qu'on les releve. *Le prétexte eſt ſpécieux*, dites-vous. Que voulez-vous dire? N'eſt-ce donc ici qu'un vain *prétexte? Paſſons-lui*, ajoûtez-vous, *ſes railleries à la Genevoiſe.* Quel odieux parallele! Croyez vous donc que M. Racine ne reſpecte pas plus les Papes qu'on ne les reſpecte à Geneve? Où ſont ces *railleries*? S'il n'épargne pas les vices dont malheureuſement pluſieurs Papes ſe ſont rendus coupables, vous devez ſavoir qu'il reſpecta toujours le miniſtére ſacré dont ces Papes étoient revêtus. Vous devez avoir vû de quelle maniere il parle des *déréglemens* dans leſquels tomberent " pluſieurs Papes ,, au dixiéme ſiécle; ,, (*a*) la peine qu'il témoigne de " n'avoir pû diſſimuler l'opprobre dont le Saint Siège fut alors couvert; ,, le ſoin qu'il prend de nous faire remarquer " qu'on peut réunir l'autorité la plus reſpectable & l'état le plus ſacré avec le cœur le plus corrompu & la vie la plus criminelle; ,, qu'on a tort de dire que des hommes ſi déréglés n'étoient point de véritables Papes; " cette conſéquence, ,, dit-il, eſt fauſſe, & a ſa ſource dans l'er-

(*a*) Tom. IV. Siècle X. Art. VIII. n. 4.

„ reur des Donatistes. „ Pense-t-on ainsi à Geneve? Sont-ce là *des railleries à la Genevoise ?* Rougissez de vos calomnies : & souvenez-vous que le calomniateur est l'abomination des hommes : *Abominatio hominum detractor.* (*Prov. XXIV. 9.*)

VII. « Mais ce que nous ne pouvons, ni » ne devons lui passer, dites-vous, c'est » qu'il n'exerce point sa censure avec la » même exactitude & la même séverité, à » beaucoup près, sur ceux des Papes, dont » les sentimens lui paroissent avoir quelques » conformités avec les siens. » *pag.* 14. Quoi ! vous trouvez qu'il n'en dit pas encore assez contre les Papes ! Ah ! du moins sachez lui donc gré de cette reticence. Mais les Papes qu'il épargne, sont, dites-vous, « ceux dont les sentimens lui paroissent » avoir quelques conformités avec les » siens. » A-t-il donc des sentimens particuliers qui puissent légitimement vous déplaire ? M. Racine n'en a jamais eu d'autres sur la Foi que ceux de l'Eglise Catholique. Mais enfin qui sont ces Papes ! « Entre » plusieurs exemples que je pourrois citer, dites-vous, » je me contenterai, pour le » présent, de celui de S. Grégoire sur- » nommé le Grand. » *pag.* 15. Et pourquoi ne dites-vous pas tout simplement *de Saint Grégoire le Grand* ? Est-ce que vous croyez qu'il ait été mal-*surnommé* ? De plus

quel intérêt avez-vous donc à voir censurer ce saint Pontife ? Estes-vous devenu l'accusateur des Elus de Dieu ? *Quis accusabit adversùs Electos Dei ?* Rom. VIII, 33., Est-ce que les sentimens de ce Saint Pape vous paroissent n'avoir pas une certaine *conformité* avec les vôtres ? « Notre Ab- » bréviateur, continuez-vous, comble ce » Pape des plus magnifiques éloges, aux- » quels je souscris de tout mon cœur : „ (Vous lui faites bien de la grace :) « quoi- » que je sente très-bien, ajoutez-vous, » qu'il ne le fait que d'une maniere relative » à ses vues. „ Et quelles sont ces vues ? » Ce qu'il saisit avec le plus d'avidité dans » saint Grégoire, dites-vous, c'est que ce » Grand Luminaire de l'Eglise ne se disoit *ni infaillible, ni supérieur, ni même égal au Concile.* « Il rapporte ces belles paroles » tout au long, & ensuite il les commen- » te à ne point finir. » *pag.* 16 En quel endroit ? Car sur votre parole on cherche, dans les deux Articles de M. Racine sur S. Grégoire, ce Commentaire long *à ne point finir* ; & on ne le trouve pas. Cela se réduit apparemment à quelques lignes ou quelques mots ; il faudroit tout lire pour les trouver, s'ils y sont. Mais enfin êtes-vous fâché que Saint Grégoire ait reconnu qu'il n'étoit « ni » infaillible, ni supérieur ni même ègal au » Concile !„ Que cette humilité de S. Gré-

» goire ait été bien ou mal placée, peu im» porte, dites-vous, à l'objet dont il eſt » ici queſtion. „ Vous faites bien de ne pas prononcer ſur ce point. On n'eut pas été édifié de vous voir reprocher à ce Saint Pape une *humilité mal placée.* « Que notre » Hiſtorien la faſſe valoir tant qu'il lui plai» ra, ajoutez-vous, ce ſont ces affaires : » Mais voici les nôtres. » Ceci devient intéreſſant. Voici donc vos affaires.

I I I.

On examine ici ce qu'on doit penſer des Lettres de S. Grégoire le Grand à l'Empereur Phocas & à l'Imperatrice Leontia.

VIII. « Pourquoi (l'hiſtorien) garde» t-il un profond ſilence ſur les trois Epî» tres gratulatoires de ce ſaint Pape au Ty» ran Phocas, ... lequel, après s'être » révolté contre l'Empereur Maurice ſon » Prince légitime ...... le détrôna & le » fit maſſacrer ? „ p. 16 & 17. Pourquoi ? La raiſon en eſt ſimple : c'eſt que comme il ne donne qu'un *Abrégé*, il n'a pas entrepris de parler de toutes les actions de ſaint Grégoire, encore moins de toutes ſes lettres. D'ailleurs ſaint Grégoire n'approuve point la révolte de Phocas ni le maſſacre de Maurice : mais il adore dans cette révo-

lution les Jugemens de Dieu, l'ordre de sa providence qui sçait tirer le bien du mal même. Phocas étoit reconnu Empereur à Constantinople, le Senat de Rome l'avoit aussi reconnu. Saint Grégoire le salue en cette qualité, & l'exhorte à faire cesser les désordres du regne passé. Que trouvez-vous là de répréhensible? « Il regarde, dites-vous, » l'execrable Phocas comme le » Prince le plus religieux, le plus magna- » nime & le plus juste, que la providence » auroit pu envoyer au secours de l'Eglise » & de l'Empire menacés d'une ruine pro- » chaine & universelle. » p. 17. Vous prenez apparemment pour des éloges les titres qu'on donnoit alors aux Empereurs, quels qu'ils fussent. En parlant aux Evêques l'usage étoit de dire, *Vestra Beatitudo*, *Vestra Sanctitas*; & en parlant d'eux on disoit, *Sanctissimus Episcopus*. Nous avons nous-mêmes conservé cet usage à l'égard du Pape. Mais quad on dit *le très - Saint Pere*, pensez-vous que cela signifie que le Pape dont on parle soit d'une sainteté éminente? Ignorez-vous qu'il en étoit ainsi des Empereurs? En leur parlant on disoit, *Vestra Serenitas*, *Vestra Benignitas*, *Vestra Clementia*, *Vestra Pietas*; & en parlant d'eux on disoit: *Piissimus Dominus*. Mais toutes ces expressions ne prouvoient nullement qu'ils eussent toutes ces qualités.

Quand on disoit d'un Empereur *Piissimus Dominus*, le très pieux Seigneur, cela ne signifioit pas plus que quand on disoit d'un Evêque ou d'un Pape, *Sanctissimus Episcopus*, le très-saint Evêque, le très-saint Pere. Les mêmes titres que S. Grégoire donnoit à Phocas, il les avoit donnés à Maurice, contre lequel il forme des plaintes si ameres. Ainsi ces épithetes & ces titres donnés à Phocas ne prouvent nullement que ce fût le Prince *le plus religieux* & *le plus juste*; & quant à sa *magnanimité*, S. Grégoire n'en dit pas un mot.

IX. Mais « pourquoi ce grand Pape, en » flétrissant la mémoire du bon Emp. Mau» rice, prodigue-t-il ses louanges au Tyran » Phocas, jusqu'à appeller même son infâ» me & sacrilége usurpation, un avene» ment à la couronne? „ *p.* 17 Le voici. Le *bon Empereur Maurice* avoit donné des sujets de plainte particulierement à S. Grégoire, & aux peuples d'Italie, vexés d'un côté par les Lombards, & de l'autre par les Exarques mêmes que l'Empereur envoyoit, & qui loin de diminuer les maux causés par les Lombards, les aggravoient, par de nouvelles vexations : voilà ce qui donne lieu à S. Grégoire de parler en ces termes peu favorables à la *mémoire* de cet Empereur. Mais ce saint Pape ne *prodigue* point *ses louanges au Tyran Phocas*. Il dit

que Phocas eſt parvenu au faîte & au comble de la puiſſance imperiale: (car ce ſont ſes expreſſions : *Ad faſtigium imperiale*, *ad culmen imperii*, *perveniſſe* :) eſt-ce là ce que vous appellez *lui prodiguer les louanges juſqu'à* l'excès? Ces expreſſions juſtifient-elles les moyens par leſquels Phocas eſt parvenu à la couronne ? S. Grégoire ne regarde point l'élevation de Phocas, du côté de ce Prince, mais uniquement du côté de Dieu. *Du côté du Prince*, c'étoit une *uſurpation infâme & ſacrilége* que S. Grégoire ne juſtifie point : mais *du côté de Dieu*, dont les jugemens ſont toujours très-juſtes, c'étoit « un effet de ſa » toute-puiſſance, un effet de ſa bonté » toute gratuite » envers Phocas à qui il donnoit une couronne qu'il n'avoit pas méritée,& ſur-tout envers les peuples affligés à qui il rendoit le calme dans les commencemens de ce nouveau regne. C'eſt uniquement ainſi que S. Grégoire en parle : *Ex benigno (Dei) opere . . . . . . Omnipotentis Dei gratiâ diſponente.* S'il donne des louanges, c'eſt à Dieu, non à Phocas.

X. Vous convenez vous-même que « de » grands Saints, par une prudence, que » je n'ai garde, dites-vous, de condanner, » ont quelquefois ménagé de très-méchans » hommes pour éviter de plus grands maux: » mais la queſtion eſt de ſavoir ſi jamais

„ leur prudence a été poussée non seule-
„ ment jusqu'à dissimuler leurs crimes, mais
„ même jusqu'à en faire des vertus dignes
„ des plus grands éloges? „ p. 18. Voudriez-vous donc nous faire croire que Saint Grégoire non content de *dissimuler le crime* de Phocas, a porté l'excès jusqu'à *en faire une vertu digne des plus grands éloges*? Vous ne pourriez en produire une seule preuve. Mais encore une fois, quel intérêt avez-vous à noircir ainsi la mémoire de ce saint Pape? Est-ce parce qu'*il ne se disoit pas infaillible*? Vous qui croyez que c'est pour cela que M. Racine l'a ménagé, est-ce pour cela que vous ne le ménagez pas? Et de quel front osez-vous reprocher à M. Racine de *ne pas épargner les fautes que les Papes ont commises*, vous qui en imputez une si grave à l'un des plus saints Papes? Qui de vous ou de M. Racine s'exprime plus sur ce point *à la Genevoise*? S. Grégoire le grand pourroit-il être traité plus mal à Geneve, qu'il ne l'est dans votre Lettre? « Si M. Racine, continuez-vous,
„ a jugé que S. Grégoire n'a pû ni dû se
„ comporter autrement, dans une circons-
„ tance qui intéressoit si fort le repos de
„ l'Eglise, il étoit tenu de le démontrer;
„ y eût-il employé vingt pages. „ Quoique ce qui a été dit jusqu'ici pût suffire pour le *démontrer*, cependant puisque ce sujet

ne vous ennuye pas, je veux bien ajouter quelques reflexions ſur ces trois Lettres, dont je vais donner ici l'analyſe, afin de mieux faire connoître au Lecteur combien eſt fauſſe l'idée que vous lui en donnez.

XI. Vous parlez de *trois Epîtres gratulatoires de S. Grégoire au Tyran Phocas* : mais de ces trois Epîtres, il n'y en a proprement qu'une ſeule où il ait pour objet de ſaluer Phocas à l'occaſion de ſon avenement à la couronne ; la ſeconde n'eſt qu'une réponſe à la lettre par laquelle Phocas s'étoit plaint de n'avoir point trouvé de Nonce du Pape à Conſtantinople ; la troiſiéme eſt addreſſée, non à Phocas, mais à l'Imperatrice Leontia ſon épouſe. Dans *la premiere* (*a*), Saint Grégoire commence par rendre gloire à Dieu qui ſelon les expreſſions mêmes des Ecritures, *change les tems & transfere les ſceptres*, & qui *donne la couronne à qui il lui plaît.* N'eſt-ce pas aſſez faire entendre que Phocas n'étoit pas parvenu à la couronne par les voies ordinaires & légitimes ? Il obſerve que " les viciſſitu-,, des de cette vie mortelle ſont reglées par ,, une diſpenſation INCOMPREHENSIBLE ,, du Dieu tout-puiſſant ? ,, Pouvoit-il s'exprimer mieux ſur l'uſurpation de Phocas ? Il ajoute que Dieu " éléve les uns ,, pour la punition des peuples, & les au-

(*a*) S. Greg. Epiſt. l. XIII. epiſt. 31.

„ tres pour la consolation de ces mêmes „ peuples. „ Il rappelle sur cela les maux que l'on avoit soufferts sous l'Empire de Maurice, & il espére que ces maux seront adoucis par Phocas. C'est dans cette espérance, qu'il se réjouit de ce que celui-ci est *parvenu au faîte de la puissance imperiale.* Du reste, il forme des souhaits, qui au fond renferment des avis salutaires qu'il donne à ce Prince, comme il le lui fait expressément remarquer : *Meliùs hæc orando, quàm suggerendo, dicimus.* Enfin il souhaite que l'Esprit saint conduise l'Empereur de maniere qu'après une longue vie il parvienne au Royaume éternel. Voila précisément à quoi se réduit l'unique *Lettre gratulatoire* que S. Grégoire ait écrite à l'Empereur Phocas. Que trouvez-vous là de repréhensible ? Des souhaits sont-ils des éloges ?

XII. La seconde Lettre (*a*) qui n'est qu'une réponse à celle de l'Empereur sera-t-elle plus digne de censure ? Elle commence par un simple témoignage de joie & d'action de graces dûes au Dieu tout-puissant, de ce qu'après les maux du précédent regne, on étoit parvenu sous un regne plus doux. Remarquez-le : il se rejouit & il rend graces, non du crime de Phocas, mais du bien que la divine providence a sçû en tirer. Ensuite il parle de ce que Phocas n'a-

(*a*) Epist. 38.

voit point trouvé de Nonce du Saint Siège à Conſtantinople ; il s'en excuſe ſur ce que les difficultés du regne précédent avoient été cauſe que perſonne ne vouloit ſe charger de cette nonciature. Il témoigne que maintenant Phocas étant *parvenu au comble de la puiſſance imperiale*, *par un effet de la grace*, c'eſt-à-dire, de la bonté toute gratuite, *du Dieu tout-puiſſant*, on s'empreſſe de s'offrir pour cette légation. Il lui fait connoître le Nonce qu'il lui envoye. Il lui demande du ſecours contre les Lombards. Et il eſpére que Dieu qui a ſuſcité de bons Maîtres dans l'Etat, reprimera les cruels ennemis de l'État. Il ſouhaite que la Trinité conſerve longtems la vie du Prince. Dans tout cela que trouvez-vous à reprendre ? Le titre de *bons Maîtres*, ou pieux Seigneurs, PIOS DOMINOS, qui n'eſt qu'un titre commun à tous les Empereurs Chrétiens, ne prouve rien en faveur de Phocas, ſinon qu'il faiſoit extérieurement profeſſion de la Religion Chrétienne & de la Foi Catholique. L'expreſſion *Omnipotentis Dei gratiâ diſponente*, ne tourne point à la louange de Phocas, mais à la louange de Dieu ſeul qui *par un effet de ſa grace*, c'eſt-à-dire, de la bonté toute gratuite, avoit fait monter Phocas ſur le trône ſans aucun mérite de ſa part, & uniquement pour le ſoulagement des peuples,

qui commençoient à respirer sous un regne, dont les commencemens furent en effet d'autant plus doux, que Phocas avoit plus d'intérêt de se concilier l'affection des peuples.

XIII. Passons à la troisiéme Lettre (a) qui est adressée à l'Impératrice Léontia. S. Grégoire y témoigne qu'on ne peut exprimer *combien d'actions de graces sont dûes au Dieu tout-puissant* pour le calme dont on jouissoit sous ce nouveau règne. Il désire que les Anges en rendent gloire à Dieu, & que les hommes lui en rendent graces. Il forme ensuite des vœux pour Phocas & son Epouse; il souhaite que Dieu, après les avoir élevés à l'empire *par un effet de sa bonté*, les rende défenseurs de la foi Catholique; qu'il donne à l'Impératrice *la clémence de Pulcherie*, qui par son zèle pour la foi orthodoxe mérita d'être appellée *une nouvelle Hélene*; il souhaite que l'Impératrice vive long-tems avec son Epoux, *le très-pieux Empereur*; expression de stile qui ne prouve rien. Il recommande à cette Princesse l'Eglise de S. Pierre. Il ne doute point qu'elle ne soit fort attachée à cet Apôtre. Il souhaite que S. Pierre prenne sous sa garde les deux Epoux; qu'il soit leur protecteur sur la terre, & leur intercesseur dans le Ciel, afin qu'après une longue vie ils

(a) Epist. 39.

puiſſent régner éternellement avec J. C. Quels reproches pouvez-vous faire ici au S. Pape ? De quoi *rend-il graces à Dieu ?* uniquement du calme dont on jouiſſoit au commencement du nouveau règne. N'étoit-ce pas en effet un bien digne de ſes actions de graces ? & ne convenoit-il pas qu'il en témoignât toute ſa reconnoiſſance à l'Impératrice, & par elle à l'Empereur ſon Epoux ? Du reſte ce ſont des ſouhaits comme dans la premiere Lettre, des ſouhaits dignes d'un Evêque, & qui renferment des avis préſentés avec le reſpect dû à la Majeſté Impériale, dont Phocas & ſon Epouſe ſe trouvoient alors revêtus, de quelque maniere qu'ils y fuſſent parvenus. Ainſi S. Grégoire dans ces trois Lettres, *n'a pû ni dû* s'exprimer *autrement* ; & il ne vous reſte que la honte d'avoir méchamment calomnié un des plus grands hommes, un des plus ſaints Papes, en accuſant M. Racine d'avoir voulu le ménager. Rougiſſez du menſonge où vous a précipité votre ignorance ou votre malice : *De mendacio ineruditionis tuæ confundere.* [*Eccli.* 4. 30.]



I V.

M. Racine a-t-il dû parler des calomnies dont on a voulu noircir la réputation de M. Boſſuet ? Peut-on l'accuſer de partialité dans la maniere dont il parle de M. de Fénelon ? A-t-il dû juſtifier M. Boſſuet ſur une permutation ou tranſlation que l'on ne peut lui reprocher ſans calomnies ?

XIV. « Tandis que nous ſommes ſur » l'article du ménagement de notre Hiſto- » rien, ... je veux, dites-vous, vous » faire encore obſerver qu'il tient préciſé- » ment la même conduite à l'égard du grand » Boſſuet, ſelon lui, zélé Janſéniſte, mal- » gré les préventions aſſez connues de ce » Prélat contre Janſenius. » *p.* 19. Faut-il s'étonner, ſi après avoir voulu noircir la mémoire de *S. Grégoire le Grand*, vous voulez encore noircir celle du *grand Boſſuet* ? mais quel intérêt vous y porte ? eſt-ce parce que, malgré ſes préventions contre Janſenius, ſa doctrine n'étoit au fond que celle des prétendus Janſéniſtes, c'eſt-à-dire, celle de S. Grégoire, de S. Auguſtin & de toute l'Egliſe ? Mais encore quel *ménagement* reprochez-vous donc ici à M. Racine ? « L'éloge hiſtorique d'un Evê- » que auſſi célèbre, préſentoit naturelle-

» ment, ajoutez-vous, l'occaſion de le » juſtifier ſur un écart étrange qui lui a été » au moins ſourdement reproché, & qui » étoit fondé ſur un bruit aſſez répandu. *p*. 20. Prenez-vous un tel *bruit* pour un fondement bien ſolide? Combien de faux bruits ſont répandus dans le monde! Ces bruits, quelque répandus qu'ils ſoient, pourroient-ils jamais former la preuve d'un *écart étrange*? Plus un *écart* eſt *étrange*, plus il eſt injuſte de le croire, de le ſoupçonner même, ſur de ſimples *bruits*. Cet écart, dites-vous, a été *au moins ſourdement reproché* au grand Boſſuet; mais par qui? par les diſciples de Molinos & de Calvin; voulez-vous vous joindre à eux pour attaquer les mœurs d'un Prélat qui s'eſt acquis une eſtime ſi générale parmi tous les gens ſages & ſenſés? Ou plutôt eſt-ce que vous feriez vous-même diſciple de Calvin ou de Molinos? Mais enfin quel eſt cet *écart étrange*? Selon le témoignage de M. de Voltaire, (*a*) qui ne vous ſera pas ſuſpect, tout ſe réduit à un *contrat de mariage* que l'on prétend avoir été *paſſé entre M. Boſſuet encore très-jeune, & Mademoiſelle des Vieux*, qui fut, dit-on, ſurnommée depuis *de Mauléon*;

(*a*) Voyez dans *l'Oracle des nouveaux Philoſophes*, *IX. Converſation*, vers la fin, la longue note ſur le prétendu mariage de M. Boſſuet. On y rapporte en entier le témoignage de M. de Voltaire.

(car il est nécessaire de connoître ces noms pour entendre vos expressions énigmatiques & calomnieuses ;) mais contrat *qui ne fut point suivi de la célébration*, en sorte que M. Bossuet n'étoit point marié lorsqu'il entra dans les Ordres : & selon le témoignage du même Philosophe, bien instruit des bruits répandus contre le Prélat ; « jamais cette Demoiselle n'abusa du secret » dangereux, c'est-à-dire, de ce contrat, » qu'elle avoit entre les mains. Elle vêcut » toujours l'amie de l'Evêque de Meaux, » dans une union sévère & respectée. » Je conserve exprès ici les propres expressions du Philosophe que les ennemis de notre Religion regardent comme leur Chef, & qui ne doit pas être suspect de ménagement en faveur de M. Bossuet. Où trouvez-vous là de quoi établir la preuve d'un *écart étrange ?* Un *contrat qui n'est pas suivi de la célébration*, forme-t-il *un mariage ?* Une *union sévère & respectée* est-elle *un crime ?* Il n'y a dans M. Bossuet, de l'aveu même de M. de Voltaire, ni *mariage* ni *crime*. Et après cela vous osez jetter sur les mœurs de ce Prélat le soupçon d'un « écart étrange ! » Que ceux, dites-vous, qui regardent, » non comme une fable, mais comme une » anecdote, le Mauléonisme reproché au » grand Bossuet, se trompent ou non, ce » n'est pas mon affaire. » *p.* 19 & 21. Mais

étoit-ce votre affaire de répandre dans l'esprit du peuple un doute si injurieux à la mémoire d'un Evêque ? « C'étoit, ajoutez-» vous, l'affaire de notre Historien pané-» gyriste de s'appliquer *mordicùs* à détruire » entiérement cette Fable.... comme lui-» même, avec Messieurs de Port-Royal, » & tous leurs partisans, se sont mis une » infinité de fois en frais communs pour » détruire ce qu'ils appellent la Fable de » Bourg-fontaine.„ *p.* 19 & 20. Sont-ils les seuls qui l'appellent ainsi ? & pensez-vous que le Roman *de Bourg-fontaine* ne soit pas en effet une *Fable* ? Quoi ! vous osez encore en rappeller le souvenir, & en faire soupçonner la réalité, après qu'elle vient d'être flétrie par un Arrêt du Parlement & de nouveau réduite en poudre par une ample réfutation ! Vous osez faire soupçonner également la réalité & de *la Fable de Bourg-fontaine*, & du prétendu *Mauléonisme reproché au grand Bossuet* ! Mais au fond ces deux *Fables* sont en effet dignes d'être comparées, puisque l'une n'a pas plus de fondement que l'autre. Si notre Historien ne s'est pas appliqué à détruire celle-ci, c'est parce qu'il ne croyoit pas devoir répondre à des Protestans, à des gens sans Religion qui osoient répandre cette chimère : & ce n'est que par la nécessité de justifier M. Racine, que l'on a cru devoir

vous répondre ici, sur une calomnie dont vous n'avez pû rappeller le souvenir, sans vous couvrir de confusion aux yeux de tous les gens sensés. Téméraire imitateur des hérétiques & des apostats par les noirs soupçons que vous jettez sur les mœurs du grand Bossuet, seriez-vous moins équitable que le Philosophe qui le justifie par ses aveux? Je ne répéterai point ici les indécentes équivoques que vous répandez à cette occasion. Ce sont, selon vos expressions, de *fades impertinences qui ne méritent pas d'être relevées* : *p.* 20. ou plutôt ce sont de ces termes honteux, que l'on ne doit pas même prononcer parmi les Chrétiens : *Nec nominetur in vobis sicut decet sanctos*. [*Ephes.* 5. 3.] Sur cela jugez-vous vous même, & voyez comment ces termes obscénes ont pû sortir de votre plume.

XV. Vous poursuivez vos reproches contre M. Racine. « Le méchant qu'il est, dites-vous, « n'a pas épargné M. de Fénélon Archevêque de Cambrai, sur son » prétendu commerce avec la Dame » Guion. » *p.* 21. Quel parallèle! « Il a ménagé, dites-vous, M. Bossuet; il n'a pas » épargné M. de Fénélon. » Il n'a rien dit contre les mœurs de M. Bossuet, parce qu'il n'y avoit aucun reproche à faire sur ce point à ce Prélat. Mais il n'a pas plus attaqué les mœurs de M. de Fénélon: &

vous abuſez d'une miſérable & honteuſe équivoque, lorſque vous l'accuſez d'avoir imputé à M. de Fénélon un *prétendu commerce avec la Dame Guion.* M. Racine n'a pas diſſimulé les liaiſons de M. de Fénélon avec cette Dame, ni le zèle avec lequel cet Evêque prit la défenſe du Quiétiſme dont cette Dame répandoit les maximes, & qui fut non ſeulement combattu par M. Boſſuet, mais condamné par Innocent XII. Eſt-ce là ce que vous appellez *n'avoir pas épargné M. de Fénélon?* M. Racine pouvoit-il diſſimuler des faits connus de tout l'univers, & qui font une partie eſſentielle de l'Hiſtoire du Quiétiſme? Pouvoit-il parler du *Quiétiſme* ſans parler de *M. de Fénélon* & de *la Dame Guion*! Quoi! vous n'avez pas honte de jetter de ſombres nuages ſur la mémoire du *grand Boſſuet*, défenſeur des ſaines maximes de l'Evangile contre les Quiétiſtes; & vous oſez prendre feu pour défendre la mémoire de *M. de Fénélon*, apologiſte des Quiétiſtes contre les ſaines maximes de l'Evangile! Avez-vous quelque intérêt à défendre les Quiétiſtes, ou M. de Fénélon leur Apologiſte? Mais vous ne vous contentez pas de dire que M. Racine n'a pas épargné M. de Fénélon; *notre Abréviateur*, ajoutez vous, *en dit tout le mal imaginable : p.* 23. votre hyperbole eſt une pure calomnie, qui ſe détruit par

l'excès même auquel vous la portez. Concevez-vous ce que c'est que de dire d'un homme *tout le mal imaginable*? Combien M. Racine est éloigné de cet excès! Il ne dit de M. de Fénélon que ce que la vérité de l'Histoire exigeoit: & si ce qu'il en dit vous paroît un mal, c'est vous-même qui jugez que c'est un mal: mais du moins vous devez reconnoître, que ce n'est pas *tout le mal imaginable*. S'il ne l'épargne pas, c'est, continuez-vous, « bien moins à cause de » sa doctrine, que pour avoir été en liai» son avec quelques Jésuites, & avoir mé» rité la jalousie du grand Bossuet. » Quoi! vous ne pouvez vous abstenir de calomnier encore le grand Bossuet, en lui reprochant une basse *jalousie*! Avez-vous pénétré dans les cœurs, pour savoir si ce vice étoit dans l'ame du grand Bossuet. Œil mauvais, *oculus nequam*, [*Eccli.* 14. 8.] comment osez-vous juger des intentions des hommes. Tout ce que M. Bossuet a fait contre M. de Fénélon, n'annonçoit que son zèle pour la saine doctrine, pourquoi voulez-vous l'attribuer à *jalousie*? Mais si la *liaison* de M. de Fénélon *avec quelques Jésuites*, est la véritable cause pour laquelle M. Racine ne l'épargne pas; cette liaison même ne seroit-elle pas la cause du zèle avec lequel vous le défendez?

XVI. Vous revenez encore à la charge

contre M. Boſſuet, en tournant ainſi vos reproches contre M. Racine: « Mais pour-
» quoi ce Cenſeur inique, qui déplore à
» tout propos les permutations d'Evêchés,
» oublie-t-il encore de juſtifier le grand
» Boſſuet, qui n'abandonna, comme per-
» ſonne ne l'ignore, l'Egliſe de Condom
» pour celle de Meaux, qu'afin d'être plus
» à portée de la Cour, dont il s'étoit mis
» dans le cas de ne pouvoir s'abſenter. »
p. 25. Quelle malignité dans vos reproches ! Quelle infidélité dans vos récits ! Ce que *perſonne n'ignore*, c'eſt que vous calomniez ici ce Prélat en déguiſant les faits. Ce que *perſonne n'ignore*, c'eſt que M. Boſſuet fut nommé à l'Evêché de Condom dès le 13 Septembre 1669; que ſon ſacre ſe fit le 21 Septembre 1670; & que deux jours après il prêta ſerment de fidélité en qualité de Précepteur de M. le Dauphin; que voyant que l'importante éducation confiée à ſes ſoins, ne lui permettoit pas de remplir le devoir de la réſidence dans ſon Dioceſe, dès l'année ſuivante, il donna ſa démiſſion pure & ſimple de l'Evêché de Condom, & demeura ainſi dix ans ſans autre ſoin que l'éducation du Prince. Ce ne fut qu'en 1681 que Louis XIV, après l'avoir nommé premier Aumônier de Madame la Dauphine, ne voulant pas cependant laiſſer inutiles les talens de ce Prélat, voulut qu'il

acceptât l'Evêché de Meaux, dont la proximité le mettoit en état de remplir également ses fonctions & ses devoirs dans son Diocèse & à la Cour. Voilà ce que *personne n'ignore*, & ce que M. Racine rapporte dans son Abregé. (*a*) Etoit-il besoin de justifier sur cela M. Bossuet? Si ce Prélat quitte Condom, ce n'est point pour passer à Meaux, mais par l'impossibilité de satisfaire au devoir de la résidence. S'il vient à Meaux, ce n'est point pour s'approcher de la Cour, c'est plutôt pour en sortir; c'est pour aller par l'ordre du Prince exercer les talens que Dieu lui a donnés pour le bien de l'Eglise. Comment avez-vous pû confondre une conduite si digne de la religion du Prince & du Prélat, avec ces *permutations* & ces translations que M. Racine ne déplore que lorsqu'elles se trouvent en effet contraires à l'esprit des saints Canons? Il faut que la conduite de M. Bossuet soit bien innocente, puisque vous n'avez pû la noircir qu'en déguisant la vérité des faits.

(*a*) Tom. XII. Article XXVIII. n. 3.



V.

M. Racine a-t-il tort d'insister sur la validité des appels au futur Concile ? Est-il vrai que les prétendus Jansénistes se mocquent du Concile auquels ils appellent ? M. Racine a-t-il tort de dire que la Puissance de l'Eglise est purement spirituelle ? Peut-on lui reprocher d'avoir ménagé le Concile de Constance ?

XVII. « Ce qui m'a encore extrêmement » fatigué dans votre Abréviateur, dites-» vous, ce sont ces peroraisons éternelles » sur la nécessité d'un Concile, de même » que ces raisonnemens à perte de vûe sur » la validité des appels au futur Concile. » *p.* 25. Cela vous *fatigue !* Est-ce que vous avez peine à souffrir que l'on vous parle de *la nécessité d'un Concile ?* Est-ce que l'idée d'un *Concile* vous fait peur ? Est-ce que vous ne reconnoissez pas *la validité des appels au futur Concile ?* Vous vous démasquez toutes les fois que vous nous dites que les raisonnemens de M. Racine vous *fatiguent* & vous *ennuyent.* Car des sentimens orthodoxes ne *fatiguent* guères que ceux qui ne le sont pas. En *être fatigué*, c'est ressembler à ces hommes dont il est écrit qu'ils ne pourront souffrir la saine

doctrine : *Sanam doctrinam non sustinebunt.* [2. *Tim.* 3. 3.] Mais ce qui vous fâche contre M. Racine, c'est « qu'il remplisse toutes les pages de son Livre d'une multitude d'argumens appuyés de citations & d'exemples pour démontrer la nécessité d'un Concile, & la validité des appels à ce futur Concile, DONT IL SE MOCQUE D'AVANCE.„ *p.* 36. Le reproche est grave : mais surquoi est-il fondé? « CROYEZ BIEN FERMEMENT, ajoutez-vous, que les Jansénistes ne reconnoîtront l'infaillibilité de ce Concile tant désiré, qu'autant qu'il sera composé d'Appellans, c'est-à-dire, d'Anti-Jésuites, & que ses décisions conséquemment seront conformes à la doctrine de Quesnel. » *p.* 34-35. Quelle témérité ! Où trouverez-vous la preuve de ce que vous avancez ? *Je la tire*, dites-vous, *du Livre intitulé*, LA VERITE' RENDUE SENSIBLE, &c. *édition de* 1714, *p.* 90. *part.* 2. *quest.* 3. (dites, part. 2. art. 7. quest. 3.) *où l'Auteur dit nettement & en homme qui a recueilli toutes les voix* : « Que quand même la Bulle *Unigenitus* seroit unanimement acceptée par toute l'Eglise assemblée elle ne seroit pas règle de foi, & que l'autorité d'un Concile Œcuménique ne suffiroit pas pour la rendre orthodoxe. » Est-il bien certain que cela soit ainsi dans l'*édition de* 1714 ? Vous

datez de loin ! Seroit-ce pour qu'il fut moins facile de vous répondre ? Ce que je puis vous assurer, c'est que dans les *éditions de* 1743, 1742, 1724, 1720 & 1719, (celle-ci est la seconde,) voici ce qu'on lit : « *D*. Si la Constitution étoit ac-» ceptée légitimement de toute l'Eglise, » ne seroit-elle pas règle de foi ? *R*. Non : » quand même toute l'Eglise la recevroit, » (si cela étoit possible, *ou* ce qui est im-» possible,) elle seroit au plus une *régle* » *de discipline*, mais elle ne pourroit pas » encore pour cela être une *régle de foi*.... » *D*. Pourquoi ne seroit-elles pas règle de » foi ? *R*. C'est qu'*une régle de foi doit pro-» poser un objet fixe*, certain, & invariable, » qu'on soit obligé de croire comme révélé » de Dieu ; or la Constitution ne propose » rien de tel.... *La Constitution ne propose* » *aucun objet fixe* qu'on doive croire com-» me de foi : *elle ne peut donc jamais être* » *régle de foi*. » Que trouvez-vous là de répréhensible ? La Constitution même reçue, (s'il étoit possible,) dans un Concile Œcuménique, ne seroit pas encore *régle de foi*, parce que *par sa nature elle ne peut en avoir ni le caractere ni les effets* ? N'est-ce pas ce qui a été prononcé par la Déclaration du 13 Décembre 1756 ? Qu'avez-vous à dire ? Dans aucune de ces éditions on ne trouve cette phrase que vous ajoutez, & selon

laquelle l'Auteur de cet Ouvrage auroit dit en parlant de la Bulle *Unigenitus* : *L'autorité d'un Concile Œcuménique ne suffiroit pas pour la rendre orthodoxe.* Mais quand il l'auroit dit, n'est-il pas certain que nulle autorité ne peut *rendre orthodoxe* ce qui ne l'est pas ? L'autorité d'un Concile Œcuménique peut bien *déclarer orthodoxe* une doctrine dont l'orthodoxie étoit contestée ou obscurcie. Mais *rendre orthodoxe* ce qui ne l'est pas, cela est impossible. Au reste nous avouerons volontiers que l'Auteur que vous citez, auroit dû s'abstenir de répondre à une question, qui, comme il le remarque très-bien, n'est fondée que sur la supposition d'un cas *impossible.* C'est comme si vous nous demandiez : *Que feriez-vous si un Concile Œcuménique décidoit que Dieu n'est pas tout-puissant ?* Une telle question ne mérite pas de réponse, parce que la toute-puissance de Dieu étant un article de foi, il est *impossible* qu'un Concile Œcuménique prononce une décision contraire à ce dogme. De même la Constitution *Unigenitus* portant évidemment atteinte à la saine doctrine, & spécialement au dogme même de la toute-puissance de Dieu, il est *impossible* qu'elle soit reçue par un Concile Œcuménique. L'infaillibilité même de ce Concile démontre l'impossibilité du cas que vous proposez, & l'absurdité de votre question.

Ou plutôt l'abſurdité de votre queſtion eſt démontrée par la ſeule Œcuménicité que vous ſuppoſez, puiſqu'il eſt de foi que tout Concile vraiment Œcuménique eſt infaillible, en conſéquence des promeſſes faites à l'Egliſe. Aucun homme ſenſé n'attribuera l'infaillibilité à un Concile tumultueux qui prétendroit ſe donner le titre d'Œcuménique, tel que fut le fameux *brigandage d'Epheſe*, où Eutychès fut abſous & S. Flavien condamné. Mais tous les enfans de l'Egliſe, & notamment ceux que vous appellez *Janſéniſtes*, reconnoîtront toujours l'infaillibilité d'un Concile vraiment Œcuménique, c'eſt-à-dire, légitimement & canoniquement aſſemblé, tenu avec une entiere liberté, & compoſé, non des ſeuls Appellans ni des ſeuls Conſtitutionnaires, mais généralement de tous ceux qui doivent légitimement y être appellés : & ils ſont aſſurés que les déciſions d'un tel Concile ſeront conformes à l'ancienne & perpétuelle doctrine de l'Egliſe; ils ſont aſſurés que dans un tel Concile la doctrine du P. Queſnel ſera reconnue ſaine & orthodoxe, parce que le P. Queſnel n'a point enſeigné d'autre doctrine que celle de toute l'Egliſe. Lorſque vous leur imputez d'autres ſentimens, vous les calomniez.

XVIII. « Votre Hiſtorien, dites-vous, » ſe déméne encore beaucoup en une infi-

» nité d'endroits pour démontrer que la » puissance de l'Eglise étant purement spi» rituelle, & ne pouvant conséquemment » s'étendre que sur le for intérieur, elle » ne peut ni ne doit employer les voies » de fait contre les hérétiques. „ *p*. 37. Quoi ! cela vous deplaît encore ! Voudriez-vous que l'Eglise pût & dût employer les voies de fait contre les hérétiques ? *Sans vouloir entrer là dessus dans aucune discussion*, ajoutez-vous, (vous faites bien de ne pas vouloir y entrer ; il paroît que vous n'en sortiriez pas avec honneur ;) « je deman» de seulement à ce Docteur en Israël, » pourquoi après avoir établi ce principe, » il coule si legerement sur le supplice de » Jean Hus, que le Concile de Constance, » de son autorité, fit bruler vif. „ *p*. 37. & 38. Dites plutôt que le Concile de Constance, de son autorité, le livra au bras séculier ; & que le bras séculier, de son autorité, le fit bruler vif. Ce qui n'est nullement contraire au principe certain soutenu par M. Racine, que « la puissance de » l'Eglise étant purement spirituelle, & ne » pouvant s'étendre que sur le for inté» rieur, elle ne peut ni ne doit employer » les voies de fait contre les hérétiques. „ Le Concile a seulement déclaré que Jean Hus étoit hérétique, & en conséquence digne du supplice porté par les loix du Prin-

ce contre les hérétiques. Trouvez-vous-là quelque chose qui excede *la puissance purement spirituelle* ? En quoi donc trouvez-vous que M. Racine, ait eu *tant de ménagement pour ces Evêques* ? Il expose le fait tel qu'il est ; il n'en dissimule rien. Est-ce que vous auriez ajouté des reflexions dont il s'est abstenu ? Mais encore quand il auroit usé de *ménagement* pour ces Evêques, pourquoi cela vous blesse-t-il ? Est-ce que vous ne voulez pas qu'on ménage les Evêques ? « Pourquoi tant de ménagemens, dites-» vous ? C'est, qu'ils ont décidé que le » Concile est autant au dessus du Pape » que l'Evêque est au-dessus du Curé. „ *p*. 38. Quoi ! vous n'avez pû vous abstenir de déguiser la décision même d'un Concile œcumenique ! Et vous ne rougissez pas de la tourner en ridicule ! Non : le Concile de Constance ne fait point cette ridicule comparaison du *Pape* à un *Curé* : mais il déclare (*a*), « que le Concile œcumeni-» que, qui représente l'Eglise Catholique » militante, a reçû immédiatément de J. » C. une puissance à laquelle toute person-» ne, de quelque état & dignité qu'elle soit, » MESME PAPALE, est obligée d'obéir. » Est-ce que ce Decret vous deplaît ? Oseriez-vous bien dire nettement que le Pape n'est pas obligé d'obéir au Concile œcumenique

(*a*) Decret de la IV. Seff. art. I.

que vous ne blâmez point M. Racine « d'in-
» sister beaucoup & par-tout sur le res-
» pect, l'obéissance & la fidélité que les
» Ministres de l'Eglise, en qualité de Su-
» jets, doivent aux Souverains. »

XX. « Je le blâme seulement, ajoutez-
» vous, de ce qu'il dispense de cette loi
» générale dans des cas qui n'intéressent ni
» la Foi ni la Religion, & qui excluent
» tout prétexte. » *p.* 40. L'accusation est grave; mais à qui persuaderez-vous que M. Racine soit coupable de cette infidélité? Où en trouvez-vous la preuve? *Il rapporte*, dites-vous, *que S. Odon, Evêque en Angleterre*, &c. Je m'apperçois que vous reposant sur votre mémoire, vous changez le récit de M. Racine : reprenons ses propres expressions. Il s'agit de *S. Odon Archevêque de Cantorberi*, qui vivoit au dixiéme siècle, & voici le fait : « L'Archevêque (*a*)
» Odon voyant que le jeune Roi (Edui)
» n'écoutoit point ses remontrances, en-
» voya des gens de guerre tirer par force
» de sa Cour celle qui étoit la principale
» cause du scandale; & après qu'on l'eut
» défigurée & marquée d'un fer chaud, on
» la conduisit en Irlande. Elle en sortit
» quelque tems après; mais les gens de
» l'Archevêque la prirent, lui couperent
» les jarrets, & ensuite la firent mourir
» misérablement. »

(*a*) Racine, Tom. IV. Siècle X. Art. I. n. 6.

» miſerablement. „ Vous aviez oublié cette derniere circonſtance. Eh bien de quoi vous plaignez-vous ? « Voilà bien certai-
» nement, dites-vous, de la part d'un mi-
» niſtre de la paix & de la douceur, la vio-
» lence la plus noire, & l'outrage le plus
» ſanglant qui puiſſe être fait, on ne dit
» pas à un Roi, mais au dernier des hom-
» mes . . . . Cependant notre Hiſ-
» torien Cenſeur n'appelle cela qu'une
» ſainte ſévérité & un zèle Epiſcopal dans
» Saint Odon. „ *pag.* 42. Où avez-vous lû cela ? Rapportez ſes expreſſions. *Telle étoit*, dit-il, *la puiſſance & la ſévérité de S. Odon*. Il ne dit pas que ce fut une *ſainte ſévérité*, un *zèle Epiſcopal*. Et ſi auſſi-tôt il parle de *zèle*, ce n'eſt qu'avec un correctif, vous en convenez vous-même. « Ajou-
» tant, dites-vous, pour tout correctif ;
» que ce zèle auroit pû être plus éclairé. »
Rapportez encore les expreſſions de M. Racine : « Il feroit à ſouhaiter que ſon zèle
» eût été plus éclairé. „ Quoi, M. Racine ajoute ce correctif, & vous n'êtes pas content ! Eh ! ſouvenez-vous que dans un Abrégé, de votre aveu, *deux mots ſuffiſent.* Mais d'ailleurs ces deux mots n'en diſent-ils pas aſſez ? « Comme s'il falloit, dites-
» vous, de grandes lumieres pour ſavoir
» ce que l'on doit à ſon maître ou à ſon
» prochain. „ Mais ſi vous aviez dit que

ce fait arriva au dixiéme siècle, on auroit sû qu'en effet c'étoit un siècle où il n'y avoit pas *de grandes lumieres*. Ne savez-vous pas que quand on dit d'un homme qu'*il seroit à souhaiter que son zèle eût été plus éclairé*, c'est faire modestement entendre qu'en effet son zèle ne l'étoit gueres, & qu'on désaprouve les excès auxquels il se porta? Seriez-vous bien flatté si l'on disoit de vous qu'*il seroit à souhaitter que votre zèle eût été plus éclairé*? « Il faut bien, ajoutez-vous, que notre » Censeur ait cru appercevoir un fond de » Jansénisme dans cet Evêque, pour par- » ler en termes aussi doux d'un acte de » Cannibale, & de la prodigieuse inso- » lence d'un sujet à l'égard de son Souve- » rain. „ Le *Jansénisme* ne vient-il pas bien là? Dites plutôt que si M. Racine a parlé en termes aussi doux, c'est par ménagement pour un Evêque, que les Historiens d'Angleterre appellent *saint*, que leurs martyrologes mettent au nombre des saints, & qui est aussi nommé comme tel par le Cardinal Baronius dans ses Annales. Et vous de quel droit osez-vous en parler avec si peu de ménagement? Estes-vous devenu l'accusateur des Evêques & des Saints? *Accusator fratrum.* [*Apoc. XII. 10.*] D'ailleurs n'oubliez pas que *le Roi Edui* étoit encore fort jeune; il n'avoit gueres que seize ans; *le Siège de Cantorberi* étoit le premier

Siège de ſon Royaume ; *l'Archevêque Odon* avoit une grande autorité ; & l'obéiſſance qu'on lui rendit alors, donne lieu de penſer qu'il étoit regardé comme le Regent du Royaume. Quoique tout cela ne juſtifie pas l'excès auquel lui & ſes gens ſe porterent dans cette occaſion, du moins cela diminue cette *prodigieuſe inſolence* que vous lui reprochez. Enfin quelque grave que ſoit cette faute, n'eſt-ce pas aſſez la blâmer que de dire : *Il ſeroit à ſouhaiter que le zèle de cet Evêque eût été plus éclairé ?*

VII.

M. *Racine donne-t-il dans quelque excès en parlant du credit des Jéſuites, & des vices qu'on leur reproche ? A-t-on tort de leur attribuer un eſprit de domination ? Et ce caractere eſt il incompatible avec leur devouement au Pape ?*

XXI. « Je reviens, dites-vous, à l'acharnement de notre Hiſtorien contre les Jéſuite ? » *pag.* 46. Mais de quel côté pourroit-on bien montrer un véritable *acharnement*, ou de la part de notre Hiſtorien contre les Jéſuites, ou de la part de vous-même contre notre Hiſtorien & contre tous ceux qui comme lui demeurent fidelement attachés à la doctrine perpetuelle & conſ-

tante de l'Eglise ? « Lorsqu'il parle du cré-
» dit des Jésuites, ajoutez-vous, c'est avec
» tant d'hyperbole, c'est avec une aver-
» sion & une émotion si marquée, qu'il pa-
» roît bien que cet article irrite beaucoup
» plus sa bile, que celui de la doctrine & de
» la morale qu'il leur impute. „ *p.* 47. Leur a-t-il donc *imputé* une *doctrine* & une *morale* qu'ils n'ayent pas soutenue ? Ne trouve-t-on pas dans leurs Livres la *morale* & la *doctrine* qu'il leur reproche ? cette *doctrine* & cette *morale* n'ont-elles pas été déja flétries nombre de fois par des Decrets des deux puissances ? Ne comprenez-vous pas que si M. Racine s'afflige de leur *crédit*, c'est précisément à cause de la *doctrine* même & de la *morale* qu'ils repandent à la faveur de ce crédit ? « Partout, dites-vous, il se
» plaint en gueux éconduit, qui accable
» de malédictions ceux qui ne veulent ou
» ne peuvent lui rien donner. „ *pag.* 48. Ce n'est-là qu'un seul exemple des insultes que vous vomissez contre M. Racine. Mais sur cela souvenez-vous de ce que vous dites vous-même dans la même page ; que
« quand on se fâche jusqu'aux injures &
» aux outrages, c'est une marque presque
» infaillible que l'on a tort, & qu'on le sent
» bien. „ Cette sentence judicieuse suffit pour renverser tout votre libelle ; car il n'est qu'un tissu d'invectives. *Ex ore tuo te*

judico, ferve nequam. (*Luc. XIX.* 22.) Mais d'ailleurs qu'oppofez-vous à ce que dit M. Racine du crédit des Jéfuites ? « Il » fembleroit à l'entendre, que de tous les » Eccléfiaftiques féculiers ou reguliers, il » n'y a jamais eu que des Jéfuites ? qui » ayent été en crédit à la Cour des Souve- » rains. C'eft un conte à faire aux perfon- » nes groffierement ignorantes ou folle- » ment prévenues. „ *p.* 48. & 49. M. Racine n'a point entrepris de faire accroire ce *conte* à perfonne ; il ne diffimule point qu'avant que les Jéfuites paruffent, d'autres Eccléfiaftiques féculiers ou reguliers avoient été en crédit à la Cour des Souverains ; & vous étalez en pure perte votre érudition fur ce point. Il fait feulement remarquer que les Jéfuites ont auffi eux-mêmes acquis un femblable crédit : vous ne le niez pas ; parce qu'en effet vous ne pouvez le nier. Votre feule reffource eft de dire : « Les » décorations changent avec les Acteurs ; » mais le Théâtre fubfifte, & eft toujours » ouvert à ceux qui ont affez d'induftrie » pour y monter, & affez d'habileté pour » y jouer les grands rôles. Il n'y a que les » exclus ou les maladroits qui fe plaignent » & qui crient, comme notre Hiftorien : O „ TEMPORA! ô MORES. „ *p.* 50. Ainfi vous convenez que les Jéfuites font du nombre de ces *Acteurs* qui ont eu *affez d'induftrie*

pour monter sur ce théâtre, & *assez d'habileté pour y jouer les grands rôles.* Mais quelle *industrie !* & quels *rôles* ! Et lorsqu'on voit des Ministres de Jesus-Christ user d'une telle *industrie*, & jouer des *rôles* tels que ceux des Jésuites, n'a-t-on pas bien lieu de s'écrier : *O TEMPORA ! ô MORES* !

XXII. « Rien n'est plus ridicule, di-
» tes-vous, *p.* 53, à un censeur, que de
» reprendre les défauts dont il est enti-
» ché. Cet Historien aussi imprudent que
» mal intentionné, voudroit encore faire
» croire que tous les vices appartiennent
» exclusivement aux Jésuites. » Non : mais que de grands vices se trouvent chez eux, & qu'ils se soient rendus les Apologistes & les fauteurs de tous les vices par leur Morale perverse, déja chargée de tant de censures ; oseriez-vous le nier ? L'Historien que vous attaquez, est-il *entiché* d'un tel vice ? A-t-il eu part à l'infâme *Apologie des Casuistes ? Si les Jésuites sont hypocrites & sournois*, ajoutez-vous, p. 54, *on ne s'en douteroit gueres.* En effet qui en auroit soupçonné, par exemple, Gabriel Malagrida, Jean de Matos & Jean Alexandre ? « Les Jésuites, continuez-
» vous, ont les manieres & le ton qu'il
» faut précisément pour se produire avec
» un avantage que leurs adversaires n'ont
» pas bien communément, » & que gra-

ces à Dieu, ils ne recherchent pas; parce qu'ils ont appris de S. Paul à dire comme lui : Si je voulois plaire aux hommes, je ne ſerois pas ſerviteur de Jeſus-Chriſt. *Si hominibus placerem, Chriſti ſervus non eſſem.* Gal. I. 10. Le *travail continuel eſt*, dites-vous, *le partage des Jéſuites* : n'y conſument-ils point les jours & les nuits? Mais encore quel eſt ce *travail*? Eſt-ce l'étnde des Saintes Ecritures, ou des Auteurs profanes? Eſt-ce celle des Saints Peres, ou de ces Théologiens & de ces Caſuiſtes qui enſeignent une doctrine & une morale plus conforme à nos tems, *temporibus noſtris accommodatior*? Eſt-ce un travail tel que celui des Buſembaum & des Lacroix, des Hardouin & des Berruyer? Quelle eſt votre *imprudence*, d'oſer dans des circonſtances ſi honteuſes pour vos bien-aimés, nous vanter leur *travail continuel!* « Ce ſont pourtant ces hom-
» mes-là, dites-vous, leſquels, quoiqu'ex-
» clus par un vœu particulier de toutes
» les dignités & de tous les bénéfices, ne
» laiſſent pas de marcher rapidement vers
» la Monarchie univerſelle, & qui (à
» entendre parler notre Hiſtorien) avant
» qu'il ſoit peu, enchaîneront les Rois
» & les nations, ſi l'on ne s'y oppoſe. »
A quoi penſez-vous de toucher cette corde, après la révolte dont ces *Benis Peres*

se sont rendus coupables ***au Paraguai***, & la conspiration dont ils viennent d'être convaincus *en Portugal?* Non contens d'*enchaîner* les Indiens par leur despotisme, & les Européens par les artifices de leur politique, s'ils ne peuvent retenir les Rois dans leurs chaînes, ils les immolent à leur fureur. N'est-ce pas là marcher rapidement vers la Monarchie universelle? Voilà les hommes dont vous défendez la cause.

XXIII. « Les Jansénistes, ajoutez-vous, » s'embrouillent prodigieusement au sujet » de l'infaillibilité Papale, pour laquelle » les Jésuites ne se donnent tant de » mouvement, disent leurs adversai- » res, que parce qu'ils la regardent » comme la clef de la Monarchie univer- » selle. „ *pag.* 55. Vous rappellez-ici ce que vous en aviez dit *plus haut p.* 8. & suiv. J'avois alors négligé d'y répondre; mais puisque vous nous y ramenez, revenons-y. *Les Jansénistes*, dites-vous, *s'embrouillent* ici. Mais quoi! Si les Papes sont infaillibles, les maximes de Grégoire VII. sont véritables; si les maximes de Grégoire VII. sont véritables, voilà d'abord la Monarchie universelle érigée, & concentrée dans la personne des Papes. Si la Monarchie universelle est une fois établie dans la personne des Papes, il ne restera plus aux Jésuites que de dominer à la Cour des Papes, ou

de s'élever eux-mêmes ſur le trône Pontifical, pour être en poſſeſſion de la Monarchie univerſelle. A votre avis cela eſt-il ſi *embrouillé* ? « Mais, ajoutez-vous, ſi le
» crédit des Jéſuites eſt ſi énorme, que les
» Rois mêmes leur obéiſſent & craignent
» de leur déplaire, à propos de quoi ces
» mêmes hommes travailleroient-ils de la
» tête, des pieds & des mains, pour re-
» duire ſous la domination d'un Pape, les
» Souverains qui ſont ſous la leur ? „ *p.* 8. & 9. Ainſi « votre Hiſtorien eſt en contra-
» diction avec lui-même. Après avoir don-
» né les Jéſuites pour l'orgueil même, il
» leur ſuppoſe une humilité qui n'a point
» d'exemple. „ *p.* 8. & 55. Véritablement une humilité qui ne s'abaiſſe ſous la main d'un ſeul homme, que pour mieux dominer ſur toute la terre, eſt ſans contredit *une humilité qui n'a point d'exemple*; & vous pouvez bien aſſurer qu'avant la naiſſance de la Société des Jéſuites, on n'avoit jamais rien vû de ſemblable dans l'Egliſe de Dieu. Mais une conduite ſi ambitieuſe mérite-t-elle le nom d'*humilité* ? N'eſt-ce pas plutôt *le comble de l'orgueil* ? D'ailleurs à quoi ſe réduit ce devouement des Jéſuites au Pape ; ce zèle qu'ils affectent pour défendre ſon infaillibilité & pour étendre ſa domination ? Ils affectent de ſe montrer les plus zèlés défenſeurs de l'infaillibilité du

Pape; mais eux-mêmes n'y croyent pas, puisqu'ils refusent de se soumettre à ses Decrets lorsque ses Decrets leur sont contraires. Ils font vœu d'obéir au Pape : mais lorsque ses ordres ne s'accordent pas avec leurs maximes ou leurs principes, ils ne lui obéissent pas. Voyez comment ils reçoivent les Decrets du Pape contre les Idolâtries Chinoises. Lors donc qu'ils s'intéressent pour défendre les prétentions du Pape, c'est à condition que le Pape prendra lui-même la défense de leur doctrine, de leurs maximes, de tous leurs intérêts : lorsqu'ils se donnent tant de mouvemens pour réduire toutes les puissances sous la domination du Pape, c'est à condition qu'ils domineront eux-mêmes à la Cour du Pape, & qu'ils auront tout crédit auprès de lui ! O l'admirable *humilité* qui sous prétexte de ne reconnoître sur la terre qu'un seul Souverain, ne tend à rien moins qu'à n'y reconnoître aucun Maitre ! A ce seul trait ne reconnoîtroit-on pas ce *Leviathan* dont le Seigneur parle dans Job, ce monstre qui doit être le Roi, c'est-à-dire, le Prince & le Chef de tous les enfans d'orgueil ? *Ipse est Rex super universos filios superbiæ.* (*Job. XLI.* 25.)

VIII.

M. Racine a-t il tort d'attribuer aux Jésuites les troubles que nos Annales mêmes leur attribuent ? A-t-il tort de leur attribuer une doctrine séditieuse & meurtriere ? Peut-on sans une affreuse calomnie comparer cette doctrine au petit Ecrit de la Question Royale ?

XXIV. « Notre Abbréviateur & avec » lui tous les Jansénistes, dites-vous, im- » putent encore aux Jésuites tous les trou- » bles qui ont agité ce Royaume, depuis » qu'ils s'y sont établis. „ *pag.* 56. Ils ne leur imputent que les troubles dont ils sont généralement accusés ou même convaincus; les troubles que nos Annales mêmes leur attribuent : car vous en convenez, c'est-là qu'ils nous renvoyent pour en trouver les preuves. " Que l'on jette un coup d'œil sur „ nos Annales, & l'on y verra, si l'on en „ croit les Docteurs Jansénistes, dites-vous, „ que ce sont les Jésuites, qui, » &c. Dementez donc nos Annales, si vous l'osez; ou effacez-en, si vous le pouvez, ces traits qui couvriront à jamais de honte cette Société. Effacez de nos Annales l'histoire de cette pyramide ignominieuse qui étoit destinée à perpetuer la honte de Jean Châtel

& de cette Société dont il étoit le disciple.
" Mais Jacques Clement, ajoutez-vous, „ étoit-il Jésuite, ou avoit-il étudié chez „ les Jésuites ? Et cependant en a-t-il „ moins poignardé sous l'habit même „ de son Ordre l'infortuné Henri III ? „ Qu'en est-il arrivé aux Jacobins ? „ *p.* 58. La différence est grande; & vous-même allez en convenir. " De bonne foi, ajoutez-vous, ne peut-il pas se rencontrer „ dans une Société nombreuse, trois ou „ quatre enragés, sans que tout le Corps „ soit attaqué de la même fureur ? „ *p.* 59. Oui sans doute; & voilà précisément ce qui est arrivé chez les Jacobins. *Jacques Clément* & *Edmond Bourgoin* étoient deux enfans perdus, dont l'Ordre des Jacobins n'a jamais pris la défense; voilà pourquoi il n'en est rien arrivé aux Jacobins. Il n'en est pas ainsi des Jésuites : non seulement dans cette Société se sont trouvés de ces hommes que vous appellez vous-même *enragés*, mais par les cahiers de leurs Professeurs, & par les Livres de leurs Théologiens, il est démeuré constant que *tout le corps est attaqué de la même fureur.*

XXV. « Voici, dites-vous, un grief » que les Quesnellistes croient sans réplique, & sur lequel notre Historien triom» phe. Les Jésuites ont dans leur Société » des Théologiens qui enseignent qu'on

» doit tuer les Tyrans, c'eſt-à dire, les » Princes qui déplaiſent. » *p.* 60. Pouvez-vous le nier? & comment oſez-vous en parler après l'affaire toute récente de leurs Théologiens Buſembaum & Lacroix? *En accordant la majeure*, dites-vous, (& comment pourriez-vous ne pas l'accorder?) « il y a une petite diſtinction à faire. La » voici. Ces Théologiens Jéſuites ſont ou » Eſpagnols, ou Portugais, ou Italiens, » leſquels n'étant point de notre diſtrict, » c'eſt à leurs Princes conſéquemment à » pourvoir aux ſuites qu'une auſſi fauſſe » doctrine amene naturellement. » Vous convenez donc auſſi que cette doctrine eſt *fauſſe*, & même dangereuſe, puiſqu'elle *amene naturellement des ſuites* auxquelles il faut *pourvoir*. Mais ce ſoin, dites-vous, eſt réſervé *aux Princes*. C'eſt aux Princes, ſans doute, qu'il appartient d'en réprimer & punir les Auteurs; c'eſt en effet à quoi ils ont déja pourvû en différentes occaſions; c'eſt à quoi ils vont encore pourvoir d'une maniere plus éclatante & plus efficace. Ignorez-vous que le procès s'inſtruit à Lisbonne; que le délit eſt conſtaté; qu'il ne reſte plus que le jugement à prononcer, ſi déja même il n'eſt prononcé lorſque ceci pourra parvenir ſous vos yeux? Mais tandis que le Roi de Portugal s'applique ainſi à y pourvoir, & en atendant que les autres Prin-

ces imitent ſon exemple, n'eſt-il pas du devoir de tous les fidéles de déteſter cette doctrine ſéditieuſe & impie ? N'eſt il pas du devoir de tout Hiſtorien de caractériſer cette doctrine comme elle le mérite, & d'en faire connoître les Auteurs ? Qu'importe que ceux qui ſoutiennent ces maximes horribles, ſoient *Eſpagnols*, *Italiens* ou *Portugais*, ou qu'ils ſoient Allemands ; car vous avez oublié ceux-ci : tous ces faux docteurs en ſont-ils moins *Jéſuites*, membres d'une Société dirigée par un ſeul Chef & animée d'un même eſprit ? Prétendez-vous par votre *petite diſtinction*, diſculper les Jéſuites de France ? Mais ne ſont ce pas les Jéſuites de France qui ont endoctriné leur diſciple Jean Châtel ? Ne ſont-ce pas les Jéſuites de France qui ont annoncé avec éloge dans leur Journal de Trevoux, l'infâme livre de Buſembaum ? Ne ſont-ce pas les Jéſuites de France qui ont fait reparoître ce Livre à Lion en 1757 ? *Quelle année !* A quoi vous ſert donc votre *petite diſtinction* ? Comme vous ſentez vous-même tout le foible de ce ſubterfuge, vous en cherchez bien-tôt un autre. « Le Cor-
» delier Jean Petit a entrepris, dites-
» vous, de juſtifier dans un acte très-pu-
» blic, l'aſſaſſinat indigne & atroce d'un
» premier Prince du Sang, & de prouver
» tout de ſuite, qu'il eſt permis & même

» commandé de tuer les mauvais Princes.
» Son Ordre en a-t-il reçu la moindre flé-
» triſſure ? » *p.* 64. Mais avant lui ſon Ordre avoit il enſeigné cette doctrine ? & après lui ſon Ordre en a-t-il pris la défenſe ? Pourquoi donc un Ordre innocent auroit-il porté la peine du crime commis par un ſeul de ſes membres ? En eſt-il ainſi de la Société des Jéſuites ? *Non ſic. . . . non ſic.* (*Pſ.* 1. 4.)

XXVI. « Mais les Queſnelliſtes, ajou-
» tez-vous, ont-ils donc oublié que cette
» même doctrine qui met en péril la vie,
» non-ſeulement des Souverains, mais en-
» core celle des particuliers, a été publi-
» quement enſeignée, quoique ſous un
» nom emprunté, par le pieux & ſavant
„ Abbé de S. Cyran (*a*) dans ſon Traité du
„ Suicide, où il établit dogmatiquement,
„ que non-ſeulement il eſt licite de ſe tuer
„ ſoi-même, & qu'on le doit en certaines
„ occaſions, mais encore toute autre per-
„ ſonne telle qu'elle ſoit, quand l'eſprit
„ intérieur nous y pouſſe ? Ainſi donc Jac-
„ ques Clément, Jean Châtel & Ravaillac...
„ ſe trouvent juſtifiés & canoniſés par le
„ Chef même des Janſéniſtes. „ *p.* 65-66.

Et afin de développer mieux encore votre penſée, vous ajoutez une note, pour

(*a*) L'Auteur met ici en note *ſous le nom de Petrus Aurelius.*

nous dire que c'est *sous le nom de Petrus Aurelius* que l'Abbé de S. Cyran a débité cette doctrine. On voit bien que vous n'avez jamais lû l'Ecrit dont vous parlez, & que vous n'en avez pas même vû le titre ? Si vous connoissiez les Ouvrages de *Jean du Verger de Hauranne*, *Abbé de S. Cyran*, vous sçauriez que le Livre qui a paru *sous le nom de Petrus Aurelius*, & que l'Abbé de S. Cyran n'a cependant jamais avoué, ne contient pas un seul mot de la doctrine que vous lui imputez. Vous sçauriez que ce prétendu *Traité du Suicide* dont vous parlez, est le petit Ecrit anonime qu'il avoit fait dans sa jeunesse, & qui fut imprimé sans sa participation sous ce titre : *Question Royale*, *sçavoir en quelle extrêmité le sujet pourroit être obligé de sauver la vie de son Prince aux dépens de la sienne.* Est-ce là cette *doctrine qui met en péril la vie des Souverains* ? Comment avez-vous pû confondre un Ecrit où l'on examine *en quelle extrêmité le sujet pourroit être obligé de sauver la vie de son Prince aux dépens de la sienne*, avec la doctrine infâme de Busembaum, qui enseigne qu'il est permis à un Sujet pour la défense de sa vie, & pour la conservation même de quelqu'un de ses membres, de tuer son Souverain : (*a*) *Ad defensionem vitæ & integritatis membrorum, licet*

(*a*) Bus. p. 295. art. 8. édit. 1757.

etiam.... ſubdito, ſe tueri, ſi opus ſit, cum occiſione, contra ipſum... Principem. Cela reſſemble-t-il à la *Queſtion Royale* du jeune du Verger de Hauranne? Qu'y a-t-il de commun entre *Jacques Clément*, *Jean Châtel* & *Ravaillac*, qui oſent attenter à la vie de leur Prince, & le jeune *du Verger* qui examine en quelle extrêmité il pourroit être obligé de ſacrifier ſa propre vie pour ſauver la vie de ſon Prince? Je ne vous dis plus ici de rougir. Il y a des calomnies qui ſuppoſent de ces fronts d'airain, de ces fronts de proſtituées qui ne rougiſſent plus de rien. *Frons tua œrea; frons meretricis facta eſt tibi; noluiſti erubeſcere.* (*Iſaï.* 48. 4. *Jer.* 3. 3.)

I X.

Eſt-il vrai que M. Racine ne trouve des Saints & des Savans que parmi les prétendus Janſéniſtes? Eſt-il vrai qu'il prodigue à ceux-ci ſes éloges? Peut-il être regardé comme un Ecrivain de ſequelle? Peut-on lui reprocher d'avoir épargné Janſenius & l'Abbé de S. Cyran?

XXVII. *L'Auteur de l'Abregé Hiſtorique ne trouve*, dites-vous, *des Saints*, *des Savans & des gens de bien que dans ſon parti. p. 67.* Il ne trouve des *Saints* que parmi

ceux qui ont eu le bonheur de connoître & d'aimer la vérité. A votre avis, ceux qui n'ont point connu la vérité, ont-ils pu l'aimer? & ceux qui ne l'ont point aimée, ont-ils pu être Saints? Trouve-t-on des Saints parmi les ennemis de la vérité? On peut bien trouver chez eux une *probité* mondaine, une *science* même fort étendue, mais vaine ou infructueuse. M. Racine ne méconnoît point cette *science* & cette *probité* dans ceux même qui n'ont point eu l'avantage de connoître la vérité. Il trouve des *Savans* jusques chez les Jésuites. Parmi les *Auteurs Ecclésiastiques des XVI. & XVII*e. *Siécles*, il place plusieurs Jésuites dont le nom est devenu célèbre, *Maldonat*, *Menochius*, *Bellarmin*, *Bollandus*, & tant d'autres: il rend justice à leurs talens & à leur érudition. De quoi vous plaignez-vous? Loin de vous plaindre, admirez plutôt sa complaisance: il a mis au nombre des Saints l'Instituteur même de cette Société.

XXVIII. « Mais est-il question, chez » cet Auteur, de quelques personnages » attachés au parti, soit par leurs liaisons, soit par leurs sentimens, & surtout ennemis déclarés de la Société Jésuitique, c'est alors que son cœur s'épanouit. ... Les éloges fanatiquement » outrés remplissent toutes les périodes; ... » & aussi-tôt vous le voyez, du stile le

» plus emphatique, retomber dans la » puérilité..... Il fait entrer en ligne de » compte les choſes les plus frivoles. » *p.* 67 & 68. Mais vous-même ne nous offrez-vous point ici une critique ſatiriquement *outrée*? Ramenons ceci au vrai. *Eſt-il queſtion, chez cet Auteur, de quelques perſonnages attachés* à la vérité, *c'eſt alors que ſon cœur s'épanouit*; parce qu'il ne connoît rien de plus précieux que cet attachement à la vérité, ſur-tout dans des jours où elle eſt obſcurcie, mépriſée, condamnée, perſécutée. *Ses éloges alors* ne vous paroiſſent *fanatiquement outrés*, que parce que prenant la vérité pour l'erreur, vous ne pouvez ſouffrir qu'on donne de juſtes louanges à ceux qui l'ont connue & qui lui ont été fideles. Mais alors même ſes éloges ne rempliſſent point toutes les périodes. Si *du ſtile le plus emphatique*, on le voit *retomber dans* ce que vous appellez *la puérilité*; cette prétendue *puérilité* montre bien qu'il n'a point recherché *le ſtile emphatique.* Vous prétendez, *p.* 68, qu'il a voulu donner « l'idée la plus relevée de la régularité édifiante & vraiment épiſcopale de M. Pavillon Evêque d'Alet; » & c'eſt préciſément là que vous lui reprochez de s'être exprimé *avec la derniere platitude*, c'eſt-à-dire, d'être entré dans le détail de la conduite par-

„ *Gallicus*, petit livre qui lui valut un Evê-
„ ché de la part des Eſpagnols, & qui lui
„ auroit mérité en ce pays-ci le carcan tout
„ au moins? „ *p.* 73. Vous entendez par cet *Auguſtin Flamand*, Cornelius Janſénius Hollandois de naiſſance, Evêque d'Ypres en Flandres, & Auteur du livre intitulé *Auguſtinus*. Car il faut ainſi demêler ce que vous paroiſſez confondre. Janſénius *le Flamand* eſt tout différend de Janſenius *le Hollandois* : l'un fut Evêque de Gand, l'autre Evêque d'Ypres: l'un mourut avant la naiſſance de l'autre; & c'eſt ce dernier qui fit le *Mars Gallicus* & *l'Auguſtinus*. Mais ici vous vous rappellez ce que vous a déja répondu ce *Philippe Gramme* que vous avez ſi témerairement inſulté. "Vous qui parlez
„ du *Mars Gallicus*, l'avez-vous lû? *(a)*
„ ſçavez-vous ce que c'eſt que cet Ouvra-
„ ge? Ignorez-vous que c'eſt le zèle pour
„ la Religion, l'attachement de l'Auteur
„ pour ſon Souverain, & les ordres du
„ Prince, qui le lui ont fait entreprendre,
„ & qui lui ont arraché les plaintes dont on
„ veut lui faire un crime? » Ignorez-vous que l'objet de cet Ouvrage étoit de montrer les inconvéniens fâcheux qui réſultoient de l'alliance que les François avoient faite avec les Proteſtans de Hollande contre les Catholiques des Pays-Bas? " Si un

(*a*) Lettre de Ph. Gramme, p. 41.

Vous le prenez donc pour un *Ecrivain de ſequelle*. Mais qu'eſt-ce qu'une *ſequelle* ? Ne ſont-ce pas des gens qui s'écartant du droit chemin, ſe ſuivent les uns les autres dans des routes égarées ; des hommes qui font bande à part en ſe ſéparant du Corps dont ils étoient membres ? *Qui ſegregant ſemetipſos*. (*Jud*. ℣. 19.) Eſt-ce là le caractere de ceux que vous outragez ? Des hommes qui jamais ne ſe ſont ſéparés du centre de l'unité Catholique, des hommes qui ont toujours reclamé contre la violence de ceux qui ont voulu les en ſéparer, des hommes qui ne ſe ſont jamais écartés des anciens ſentiers qui nous ont été frayés par J. C. par les Apôtres & par les Saints Docteurs ; des hommes qui marchant ſur les traces des Saints, ſe ſont toujours declarés ennemis de toute nouveauté, de tels hommes forment-ils une *ſequelle* ? Ceux d'entr'eux à qui Dieu a donné le talent d'écrire pour l'inſtruction ou l'édification de leurs freres, ſont-ils des *Ecrivains de ſequelle* ? Ne ſentez-vous pas avec quel avantage on pourroit faire tomber ſes reproches ſur des hommes qui ont été tant de fois convaincus de nouveauté dans la doctrine, & ſur vous-même qui prenez leur défenſe ?

XXX. « L'Abbréviateur, qui ſe donne » pour ſi bon François, a-t-il blâmé ſon » Auguſtin Flamand pour avoir fait le *Mars*

„ devoit repousser avec vigueur, si elles „ sont repousables. „ *p*. 74. Oui, sans doute, elles sont *repoussables*; & déja plusieurs fois elles ont été repoussées. Mais comment osez-vous parler d'un Livre que vous connoissez si peu, que vous confondiez il n'y a qu'un moment, ce livret de 56 petits feuillets *in*-12, avec le gros *in*-folio publié *sous le nom de Petrus Aurelius*? Comment osez-vous dire que ce *petit Livre* autorise indéfiniment *le suicide*, *le parricide*, *& enfin tout assassinat & tout crime*, tandis qu'il n'a réellement pour objet que d'examiner " en quelle extrémité le sujet pourroit „ être obligé de sauver la vie de son Prin- „ ce aux dépens de la sienne, „ c'est-à-dire, de s'ôter à soi-même la vie pour la sauver à son Prince? Je vous renvoie encore ici à ce que vous a dit *Philippe Gramme*, (*a*) pour répondre au reproche que vous aviez fait sur ce point à l'Auteur des vingt & une Lettres contre Morenas. Et quant à M. Racine j'ajoute, que s'il n'a point parlé de ce *petit Ecrit*, c'est qu'il n'a eu dessein de donner qu'un *Abregé* très-sommaire de la vie de M. de S. Cyran. Vous qui trouvez cet Abregé *si long*, vous voudriez qu'en parlant de M. de S. Cyran, M. Racine eût encore allongé la vie de cet

(*a*) Lettre de Ph. Gramme, pages 32. & 33, & pages 38 & suiv.

homme

homme célébre pour y parler de cet Ecrit ! Vous qui prétendez que M. Racine entre dans un trop grand détail ſur M. l'Evêque d'Alet, vous voudriez qu'il fut entré dans le détail des premieres années du jeune du Verger, & qu'il nous eût raconté l'hiſtoire de cette *Queſtion Royale* qui n'eſt qu'un jeu d'eſprit ſur un cas métaphyſique, un ouvrage de jeune homme que l'Auteur a déſavoué, & dont il a ſupprimé de ſon mieux les exemplaires. Dans cette vie mortelle ce n'eſt pas le commencement qui décide du mérite de l'homme ; c'eſt la fin : & ſi M. de S. Cyran avoit composé dans ſa jeuneſſe un Ecrit qui ne fût pas entiérement irréprochable, cette légére tache ne ſeroit pas capable d'effacer le mérite des lumières qu'il a depuis acquiſes, & des vertus qu'il a depuis pratiquées. Téméraire *accuſateur des Saints*, qui êtes-vous pour accuſer les élus de Dieu, quand *Dieu même les juſtifie* ?

X.

Juſtification des éloges donnés à Meſſieurs Arnauld, Boſſuet, Duguet, à l'Abbé de S. Cyran, à Janſenius, à Meſſieurs Nicole & Paſcal, au P. Queſnel, & à l'Auteur des Nouvelles Eccléſiaſtiques.

XXXII. Vous ne pouvez ſouffrir les épithetes que M. Racine joint au nom de

ceux qu'il juge dignes d'éloges. « *Le grand*
» *Arnauld, le grand Bossuet, le grand Du-*
» *guet, le pieux & savant Abbé de S. Cy-*
» *rand, l'incomparable Jansenius, le savant*
» *Nicole, le spirituel & ingénieux Pascal,*
» *le saint Prêtre Quesnel, le redoutable Au-*
» *teur des Nouvelles Ecclésiastiques*, &c.
» Telles sont, dites-vous, les épithètes fa-
» milieres à vos Ecrivains, bien amusan-
» tes pour un Lecteur, s'il n'est Janséniste,
» & bien convenables sur-tout à la simpli-
» cité du stile historique dans le nouvel
» Abregé, & du stile épistolaire dans les
» Lettres Liégeoises. » *pag.* 76. L'Imprimeur Liégeois vous a déja répondu sur ce point pour l'Auteur de ces Lettres, (*a*) en vous rappellant l'expression d'un Ecrivain dont l'autorité doit être respectable pour vous; (c'est celle du Jésuite Caramuel;) « Tout ce que vous dites pour
» noircir ces grands hommes *n'obscurcit pas*
» *plus leur éclat qu'un hibou celui du Soleil.* »
J'ajoute ici deux mots. Il est aisé de concevoir qu'il y a eu des tems où lorsqu'on disoit: « Le grand Athanase, le grand Cyrille,
» le grand Flavien, le pieux & savant Abbé
» Dalmace, l'incomparable Augustin, le
» savant Jérôme, le spirituel & ingénieux
» Prosper, le S. Prêtre Orose, le redouta-
» ble Marius Mercator, » &c. ces épithè-

(*a*) Lettre de Ph. Gramme, pages 46 & 47.

tes déplaisoient fort à tous ceux qui s'écartoient du sentiment de ces grands hommes; elles leur paroissoient fort ennuyeuses. Mais elles ne les ennuyoient, que parce qu'ils s'écartoient eux-mêmes des sentimens ortodoxes dont ces grands hommes étoient les zélés défenseurs. Votre ennui n'auroit-il pas la même cause ?

XXXIII. « Ces épithetes, ajoutez-vous, » m'auroient moins ennuyé si on les avoit » accompagnées d'un petit commentaire » chacune, à peu près dans le goût que » voici : » *p.* 76.

« *Le grand Arnauld* qui n'a écrit contre » la fréquente Communion, que parce » que les Jésuites la conseilloient. » *p.* 77. Dites avec plus de sincérité : *Le grand Arnauld*, qui n'a exposé les sentimens des Peres & des Conciles sur la fréquente Communion, que pour réprimer la témérité des Jésuites qui conseilloient indiscrétement à toutes sortes de personnes, & particuliérement à ceux qui sont *remplis de l'amour d'eux-mêmes, & si attachés au monde que de merveilles*, la fréquente participation de ces saints & redoutables mistères.

« *Le grand Bossuet*, qui n'est grand » qu'autant qu'il est supposé Janséniste par » la cabale. » *Ibid.* Dites, *le grand Bossuet*, qui est grand par les combats qu'il a soutenus pour la doctrine de la foi & des mœurs,

contre les ennemis qui se sont élevés au déhors & au dedans de l'Eglise; mais qui est d'autant plus grand qu'au milieu de tous ces combats, il s'est toujours montré fidélement attaché à la doctrine de S. Augustin qui est celle de toute l'Eglise, & qui a toujours été celle de ces hommes que les ennemis de cette doctrine ont voulu faire passer pour une cabale, & qu'ils ont témérairement & faussement désignés sous le nom de *Jansénistes*.

« *Le grandissime Duguet*, qui disoit que » notre Mère sainte Eglise, étant devenue » vieille, il falloit lui substituer sa fille, c'est-» à-dire, la secte Jansénienne. » *Ibid.* Non, jamais le respectable Théologien que vous outragez, ne tint le langage insensé que vous lui imputez. Mais voici ce que dira de lui tout homme équitable : *Le grand Duguet*, qui éclairé par une profonde étude des divines Ecritures & des Saints Peres, disoit avec le grand S. Grégoire, que l'Eglise de Jesus-Christ étant en quelque sorte affoiblie par une espèce de vieillesse, *Ecclesia quasi quodam senio debilitata*, (*a*) a besoin de ce renouvellement qu'opérera sur la terre le rappel futur des Juifs, & qui, selon l'expression de S. Paul, sera pour le monde entier comme un retour de la mort à la vie, *vita ex mortuis*. (*Rom.* 11, 15.)

(*a*) Greg. Mor. in Job. LXIX.

XXXIV. « *Le pieux & savant Abbé de S.*
» *Cyran*, qui tenoit les mêmes discours
» (que *le grandissime Duguet*,) & bien
» d'autres aussi impertinens. » *Ibid.* Langue de fiel, taisez-vous : écoutez les sages Prélats de France, qui autrefois comblérent de louanges ce grand homme, & qui aujourd'hui, témoins de sa gloire dans le ciel, vous diront : *Le pieux & savant Abbé de S. Cyran*, qui dès son siècle gémissoit, comme depuis a gémi le grand Duguet, sur cette espèce d'affoiblissement & de vieillesse, où S. Grégoire le Grand avoit prévû que l'Eglise de J. C. se trouveroit réduite sur la terre, & où nous la voyons en effet dans ces derniers tems que le Clergé de France a si justement appellés *la lie des siécles.*

« *L'incomparable Jansenius*, qui n'a écrit
» sur la grace en vrai Calviniste, que pour
» se vanger du mépris des Jésuites pour sa
» personne, & qui n'est parvenu à la Pré-
» lature que pour avoir fait un libelle inju-
» rieux contre la France. » *Ibid.* Ne confondons pas ici la doctrine Calvinienne avec la doctrine orthodoxe enseignée par l'Evêque d'Ypres ; mais disons : *Le célébre Jansenius*, qui réprouvant également la grace nécessitante de Calvin, & l'équilibre insensé de Pélage, n'a pris soin d'exposer la doctrine de S. Augustin sur la grace,

que parce qu'il voyoit renaître, dans la doctrine de Molina & des Jésuites ses Confreres, celle de Pélage & de ses disciples; & qui n'est parvenu à l'Episcopat, que parce que Philippe III. Roi d'Espagne reconnut en lui un Théologien exact & un Sujet fidéle, qui avoit solidement défendu la cause de son Prince, contre les alliances de la France avec une nation alors ennemie.

« *Le savant Nicole*, qui s'est attiré mille » chagrins, pour s'être piqué de belle pas» sion pour le grand Arnauld, avec lequel » il a fini par se brouiller. » *Ibid.* Disons: *Le savant Nicole*, qui a eu la gloire de partager les combats du grand Arnauld contre les ennemis de la foi & de la saine morale; qui a porté une partie des traverses que ce grand homme essuya de la part des ennemis de la grace & de la morale, qui, s'il a eu quelque différend avec lui, n'a cependant jamais cessé de lui être uni, & qui est mort en désirant que son cœur fût réuni dans le tombeau avec celui de son ami.

XXXV. « *Le spirituel & ingénieux Pas-* » *cal*, qui pour faire mieux briller ses heu» reux talens contre les Jésuites, recom» mençoit une Provinciale jusqu'à quinze » fois, sans en être plus content qu'à la » premiere. » *Ibid.* Ou plutôt, *le spirituel & ingénieux Pascal*, qui étoit si peu attaché

à ſon propre ſens, & ſi rigide Cenſeur de ſes propres Ouvrages, qu'il ne refuſoit pas de recommencer quinze fois une de ſes Lettres au Provincial; & qui a ſi bien réuſſi à faire briller dans ces Lettres ſes heureux talens, qu'auſſi-tôt les Jéſuites ſe ſont vûs aſſaillis d'une multitude de cenſures de la part des Docteurs, des Curés, des Evêques, & du Pape; cenſures dont ils ne ſe laveront jamais.

« *Le Saint Prêtre Queſnel*, qui s'eſt fait » une arme offenſive du Nouveau Teſta- » ment pour porter des bottes fourées à ſes » ennemis avec plus d'impunité. » *Ibid.* Dites plutôt, *le Saint Prêtre Queſnel*, qui recueillant dans ſes Reflexions morales ſur le Nouveau Teſtament, la doctrine & les expreſſions mêmes des ſaints Peres, a mis entre les mains des fidéles, non-ſeulement un fond immenſe de méditations ſur les vérités ſaintes de la Religion, mais encore une ample proviſion d'armes ſpirituelles puiſſantes en Dieu contre l'erreur & le menſonge; & qui n'eſt devenu en butte à ſes adverſaires, que parce qu'ils étoient eux-mêmes ennemis de la grace Divine à laquelle il rendoit un fidéle témoignage, & de la ſaine morale dont il expoſoit fidélement les maximes.

« *Le redoutable Auteur des Nouvelles Ec-* » *cléſiaſtiques*, qui ne ſort qu'avec les

» chauve-ſouris & les hiboux, & qui pâlit » au ſeul nom d'un Exempt, &c. » *Ibid.* Dites, *le redoutable Auteur des Nouvelles Ecclésiaſtiques*, qui n'eſt devenu ſemblable au pélican des déſerts, & au hibou des lieux ſolitaires, que parce que le crédit de ſes ennemis qui le chargent d'opprobres durant tout le jour, ne lui laiſſe pas la liberté de ſe montrer : mais qui mettant ſa confiance en Dieu, dont la main puiſſante le couvre depuis plus de trente ans, annonce ſans crainte aux enfans de Dieu, les faits dont la connoiſſance les intéreſſe, & s'élève contre les enfans du menſonge, avec une force capable de les faire pâlir eux-mêmes, ſi leur cœur étoit moins endurci.

Voilà le *commentaire* véridique dont on pourroit accompagner ces épithètes, qui ne vous paroiſſent *inſupportables*, que parce que vous ne pouvez ſupporter la vérité :



X I.

Est-il vrai que M. Racine consacre la plus grande partie de ses treize volumes à célébrer les Docteurs Jansénistes ? Est-il vrai qu'il ne met pas M. Fleuri au rang des Ecrivains célébres, & qu'au contraire il le fait passer pour semi-pelagien ?

XXXVI. " Il sembleroit, dites-vous, que ,, l'Auteur de l'Abregé Historique auroit ,, voulu se modeler sur Bayle, en consa- ,, crant la plus grande partie de ses treize ,, volumes à célébrer les Docteurs & les ,, Ecrivains Jansénistes, comme celui-là a ,, employé la plus grande partie de son ,, énorme Dictionnaire à immortaliser une ,, infinité de Docteurs & d'Ecrivains Cal- ,, vinistes. ,, *p.* 79. Quel odieux parallele ! Mais votre bouche porte témoignage contre vous-même. Quels sont donc ces *Docteurs* & ces *Ecrivains Jansénistes* qu'il a célébrés *dans la plus grande partie de ses treize volumes* ? Si vous aviez dit, *dans ses quatre* ou *cinq derniers volumes*, on comprendroit votre pensée ; & l'on ne seroit pas étonné de vous entendre appeller *Jansénistes*, des Ecrivains & des Docteurs qui ont pris la défense de Jansénius. Mais vous parlez des *treize volumes* ? Vous embrassez donc tous

les siécles de l'Eglise ? Est-ce que dans tous les siécles vous trouvez des *Docteurs* & des *Ecrivains Jansénistes ?* Est-ce que S. Paul seroit un *Ecrivain Janséniste ?* Est-ce que S. Augustin, S. Prosper, S. Fulgence, S. Celestin, les Peres du second Concile d'Orange, S. Prudence de Troyes, Saint Remi de Lyon, S. Bernard, & les Peres même du Concile de Trente, seroient tous des *Docteurs Jansénistes ?* Car tels sont les *Ecrivains* & les *Docteurs* que M. Racine a célébrés dans ses treize volumes. Si ce sont là les Docteurs que vous appellez *Jansénistes*, nous nous glorifions de marcher sur leurs traces : & M. Racine n'a point à se justifier du reproche que vous lui faites, mais à se plaindre de ce que vous le comparez à un impie qui a préconisé des Docteurs de mensonge.

XXXVII. « Mais quel dommage pour » le parti, ajoutez-vous, que notre Ab- » bréviateur n'ait pû mettre aussi au rang » de ces grands hommes qui décorent les » galeries Jansséniennes, l'illustre Historien » qu'il a plutôt parodié qu'imité, je veux » dire, le célébre Fleuri. „ *p.* 79. Que prétendez-vous dire ? Est-ce que M. Racine n'a pas fait une mention expresse & honorable de *M. Fleuri ?* Cet historien n'étant mort qu'en 1722, M. Racine, qui termine son Abregé à l'année 1700, pouvoit

ſe diſpenſer d'en parler. Néanmoins il termine le dernier Article des *Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII. Siècle* par un Abregé de la vie & des Ouvrages de *M. Fleuri* (*a*), Il releve *le mérite* de cet Abbé, ſa *fidelité à remplir ſes devoirs*, ſon *exactitude à obſerver les Canons, dont il avoit fait une étude particuliere.* Il dit que " delivré des embarras ,, de la Cour, où il n'avoit pas laiſſé de ,, vivre comme dans une parfaite ſolitude, ,, ne ſe mêlant que des devoirs de ſon em- ,, ploi ,, (de Sous-Précepteur des enfans de France, petits-fils de Louis XIV.) " & ,, donnant tout le reſte de ſon tems au tra- ,, vail, il ne penſa plus qu'à employer ſes ,, talens & ſon repos au ſervice de l'Egli- ,, ſe. ,, Dans le dénombrement de ſes Ouvrages, il inſiſte particuliérement ſur ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique.* Il dit qu'il y a ſemé " des reflexions très-ſolides & très-judicieu- ,, ſes; *qu*'il fait des extraits exacts des Ou- ,, vrages des Peres; *que* ſes diſcours mon- ,, trent ſon bon goût, ſon érudition & ſon ,, jugement. ,, De quoi vous plaignez-vous? Eſt ce qu'il n'en dit pas encore aſſez? Vous prétendez qu'il l'a *parodié plutôt qu'imité*; mais prouvez-le. S'eſt-il écarté des ſentimens de M. Fleuri en des points eſſentiels, & qui puiſſent lui attirer ce reproche? D'ailleurs il n'a pas prétendu ne parler que

(*a*) Tom. XIII. Art. XXXIII. n. 32.

d'après cet Historien. Dès l'Avertissement qu'il a mis à la tête de son Ouvrage, il a déclaré qu'à la vérité *M. Fleuri & son Continuateur* étoient les *principales sources*, où il avoit puisé; mais qu'il avoit aussi fait usage de *M. de Tillemont*, de *D. Ceillier*, de *M. Dupin*, de *M. Baillet*, & de *quelques autres illustres Auteurs.* Il peut donc arriver quelquefois qu'il suive ces Auteurs préférablement à M. Fleuri; & alors ce n'est point *parodier*; c'est user d'un juste discernement.

XXXVIII. « Mais pour le punir, ajou„ tez-vous, de s'être si opiniâtrément „ montré Anti-Janséniste, il l'a fait au „ moins Semi-Pelagien. „ *Ibid.* Que voulez vous dire? Est-ce parce qu'en parlant du *Catechisme Historique* de M. Fleuri, il observe que " dans la Leçon quarante-hui„ tième du grand Catechisme, sur l'Attri„ tion, on ne s'éloigne gueres de l'erreur „ de ceux qui prétendent qu'on peut être „ justifié dans le Sacrement par la seule „ crainte des peines sans aucun amour? „ Est-ce là ce que vous appellez *faire M. Fleuri au moins Semi-Pelagien?* Comme si d'ailleurs c'étoit-là une des erreurs Semi-Pelagiennes. Comment n'avez-vous pas craint la conclusion qu'on pourroit tirer de votre discours, que les partisans de l'Attrition sont donc tous *au moins des Semi-Pelagiens?*

M. Racine ajoute que " ce n'est pas le seul ,, défaut d'éxactitude que l'on remarque ,, dans ce Catechisme ; ,, mais en même-tems il avoue que c'est *un très - bel Ouvrage*. Dites-nous donc en quel endroit M. Racine, en parlant de M. Fleuri, *l'a fait au moins Semi-Pelagien*. Enfin " il ne lui a pas tenu ,, plus de compte, dites-vous, d'avoir été ,, Confesseur de Louis XIV. que s'il eût été ,, Jésuite. ,, Vous voulez apparemment dire : *Confesseur de Louis XV*. Mais M. Racine n'a-t-il pas dit expressément, que M. " Fleuri avoit été nommé Confesseur du ,, Roi Louis XV en 1716, & *qu*'il se démit ,, de cet important emploi dans le mo ,, de Mars de l'année 1722. à cause de son ,, grand âge. ,, Que vouliez-vous qu'il dit de plus dans *un Abregé* que vous trouvez déja *si long* ?

XII.

Est-il vrai que M. Racine fasse dériver le Quiétisme du Molinisme ? Est-il vrai que le Quiétisme dérive du prétendu Jansénisme ? M. Racine est-il Quiétiste ? Les prétendus Jansénistes tiennent-ils aux erreurs des Quiétistes ?

XXXIX. « Venons enfin, dites-vous, » à d'autres objets plus importans, & fi-

» nissons par-là. „ *p*. 80. Ces objets vous ont en effet paru si *importans*, qu'ils occupent plus de trente six pages, c'est-à-dire, le tiers de votre Lettre : vous m'avouerez que voilà une *fin* bien *longue*, & qui plus est, purement *Théologique*. D'où vous est donc venu tout-à-coup cette envie de faire le Théologien? Mais encore sur quel point? " Je ne me serois jamais attendu, dites-„ vous, que votre Historien Abbréviateur „ eût seulement osé entreprendre d'insi-„ nuer que le Quiétisme dérive du Moli-„ nisme ou Pelagianisme. Mais il a fait plus „ que de l'insinuer, il l'a decidé affirmati-„ vement. „ Sans examiner ici toutes les liaisons d'origine & d'affinité qui se trouvent entre le Molinisme & le Quiétisme, renfermons-nous dans le point de fait. Marquez-nous en quel endroit M. Racine l'a *decidé*. Il rapporte (*a*) que M. Phelippeaux, qui a composé une Relation du Quiétisme, dit dans sa Preface, que " les Jésuites se „ flattant de trouver dans M. de Fénelon „ un puissant protecteur, prirent avec zèle „ la défense du Quiétisme ; „ mais ce n'est pas là " decider affirmativement que le „ Quiétisme dérive du Molinisme. „ Vous sentez vous-même que les preuves vous manquent ; puisque vous revenez aussi-tôt à ne lui reprocher qu'une " insinuation

(*a*) Tom. XIII. Article XXXIV. n. 31.

„ malicieuſe, laquelle quoiqu'entortillée, „ vaut une aſſertion. „ *p*. 81. Ce n'eſt donc plus *decider affirmativement*, mais *inſinuer malicieuſement*. Encore où eſt-elle cette *malicieuſe inſinuation ?* " Le Quiétiſme, ſelon „ lui, dites-vous, n'eſt rien moins qu'éteint, „ & a encore un nombre infini de protec- „ teurs, malheureuſement trop puiſſans. „ Qui ſont-ils ? demandez-vous. Ce ne „ ſont pas les Queſnelliſtes......... *Ergò* „ ce ſont les Jéſuites, & avec eux tous „ ceux qu'il appelle Moliniſtes; puiſqu'é- „ tant tout-puiſſans, ils peuvent être pro- „ tecteurs. „ M. Racine ne dit point que le Quiétiſme ait *un nombre infini de protecteurs*. Il dit (*a*) que " le Quiétiſme n'a ja- „ mais été abſolument éteint; *que* ce parti „ eſt accrédité; & *qu*'il a malheureuſement „ de très-puiſſans protecteurs. „ Ces protecteurs puiſſans pourroient bien en effet être les Jéſuites : mais il en reſultera que ſelon M. Racine, les Jéſuites continuent de proteger le Quiétiſme, comme ils l'ont protegé du tems de M. Fénelon. Eſt-ce là *decider affirmativement que le Quiétiſme dérive du Moliniſme !*

Venons à l'idée que vous donnez *p*. 82. & 83. du Quiétiſme que vous dites être *un état de repos & de tranquilité intérieure, que l'ame ſe procure à elle*-même... dans lequel

(*a*) N. 29.

la priere est inutile &c. Vous examinez ensuite, si *par des conséquences naturelles, tirées de pareils principes*, le Quiétisme peut deriver du Pelagianisme. Pour cela vous exposez ce que c'est que le Pelagianisme. Rendons justice à qui elle apartient, si on excepte le premier article, vous le faites en homme qui sait son Pelage. C'est votre Patriarche; ainsi cela ne doit pas être surprenant. « Le Pelagianisme est une doctri» ne ennemie de l'inaction & de l'indiffé» rence, lesquelles constituent le fond prin» cipal du Quiétisme . . . . donnant » tout au libre arbitre, qui n'a pas même » été affoibli par la chute du premier Pere; » le Pelagianisme laisse l'homme dans la » main de son propre conseil, & le rend » artisan de son bonheur ou de son mal» heur éternel. La connoissance de la loi » avec la crainte du châtiment & l'espoir » de la récompense, suffisent pour faire » pratiquer le bien qui opère le salut; & » éviter le mal, qui procure la condamna» tion, &c. »

Après cette exposition de la doctrine Pélagienne, & une déclamation la plus déplacée & la plus calomnieuse contre le P. Quesnel, qui ne vous est odieux que parce qu'il est opposé à votre sistême Pélagien, vous demandez si on y découvre *seulement un point, où l'on puisse asseoir aucun prin-*

cipe de Quiétiſme ? Il ne faut pas pour vous répondre, *une grande application d'eſprit*; *un gros bon ſens*, pour parler comme vous, *peut ſuffire*. Si vous aviez *ce gros bon ſens*, vous l'auriez apperçu vous-même. Mais vous n'en avez ni petit ni gros. Ouvrez cependant les yeux, & je vous le ferai voir. Ecoutez Saint Jérôme, le premier qui ait attaqué Pélage. Il donne comme vous l'idée du Pélagianiſme, & dit que ſelon ce ſiſtême, la grace n'eſt point néceſſaire pour agir; mais que tout ſe rapporte au libre-arbitre & à la loi, & que nous n'avons autre choſe à faire qu'à remercier Dieu, de ce qu'il nous a créé tels, que nous pouvons par notre libre-arbitre, choiſir le bien & éviter le mal. Mais bien loin de raiſonner comme vous, il en tire une conſéquence toute contraire à la vôtre; qui fait voir, que ſelon lui, le Pélagianiſme eſt auſſi conforme au Quiétiſme qu'il eſt oppoſé à la doctrine de Saint Auguſtin & des prétendus Janſéniſtes ſur la grace. » Si la grace, dit ce S. Docteur en „ combattant Pélage, ne conſiſte qu'en ce „ que Dieu nous a créés avec notre propre „ volonté, & que notre libre-arbitre nous „ ſuffit, ſans que nous ayons beſoin d'au- „ tre ſecours de Dieu, parce que ſi nous „ en avions beſoin, cela détruiroit le li- „ bre-arbitre, nous ne devons donc point

„ prier, ni implorer sa miséricorde pour en „ obtenir par nos prieres un secours qui est „ en notre pouvoir. (a) Ces hommes, dit-„ il encore, détruisent la priere. „ *Istius-modi homines tollunt orationem*. Il ajoute que leur sistême détruit les jeûnes & toute abs-tinence : *tollantur & jejunia, omnisque con-tinentia*. Il en rend la raison tirée du fond du sistême Pélagien : Qu'est-il nécessaire que je me donne du mouvement pour ob-tenir par mon industrie, ce qui est en mon pouvoir ? *Quid enim mihi necesse est laborare, ut accipiam per industriam, quod semel meæ factum est potestatis ?* Reconnoissez donc & avouez, que dans les deux sistêmes de Mo-lina & de Molinos, le travail & la priere sont inutiles, & que le Quiétisme est très-conforme au Pélagianisme. De plus il est si aisé de se sauver, & il y a si peu de chose à faire pour cela, dans le sistême de Molina, qu'il n'est pas nécessaire de beaucoup se fatiguer, & que les Molinistes peuvent, pour le moins, autant se tranquil-liser comme les Molinosistes. Il n'est pas

(a) Si enim in eo tantum Dei est gratia, quòd pro-priæ nos condidit voluntatis, & libero arbitrio con-tenti sumus ; nec ultra ejus indigemus auxilio, ne si indignerimus, liberum frangatur arbitrium : ergo nequaquam ultra orare debemus, nec illius clemen-tiam precibus flectere, ut accipiamus quotidie, quod semel acceptum in nostra est potestate.

même néceſſaire qu'ils prennent la peine de faire un acte d'amour de Dieu ; & quand cela ſeroit néceſſaire, maitres de leur libre-arbitre, qui a tout pouvoir, ils peuvent paſſer leur vie, ſelon leur principe, dans le repos, dans les plaiſirs, en réſervant au dernier moment, un acte de contrition, ou comme ils diſent, un *bon peccavi*, moyennant lequel ils ſeront ſauvés. Avec de tels principes, qui ſont ceux du Moliniſme, l'ame d'un Moliniſte n'eſt-elle pas auſſi bien que celle d'un Quiétiſte, dans un *état de tranquillité & de repos ? La priere eſt inutile* dans le ſiſtême de Molinos, c'eſt vous-même qui le dites. Dans celui de Pélage, la priere eſt également inutile ; c'eſt S. Jérôme qui nous l'aſſure : *Iſtiusmodi homines tollunt orationem.* Les deux ſiſtêmes ne ſont-ils pas conformes ? & s'ils le ſont, n'eſt-ce pas avec raiſon que l'Auteur de l'Abrégé a inſinué, que le Quiétiſme dérive du Moliniſme ?

Vous vous donnez une peine inutile pour trouver une place au Quiétiſme dans le ſiſtême que vous appellez *Janſeniſte.* Le *petit proſpectus* que vous donnez de ce ſiſtême, n'eſt qu'un amas monſtrueux d'erreurs, de calomnies, & de blaſphêmes, que vous appellez Janſéniſtes. Encore une fois je me renferme ici dans le fait. Car s'il étoit queſtion d'examiner le point Théologique,

combien d'affinité ne trouveroit-on pas encore entre le Molinisme & le Quiétisme : entre le sistême de l'équilibre, & cet amour d'espérance qu'on veut distinguer de l'amour de charité : entre la chimère de cet amour pur & désintéressé dont on veut faire l'essence de l'amour de charité, & cette doctrine Molinienne, qui dispense l'homme du devoir de rapporter à Dieu ses actions par le principe de la charité, comme étant une perfection au dessus de la foiblesse de son libre-arbitre, & contraire à l'équilibre où il doit toujours être entre ses forces actuelles & ses devoirs? On sçait que le Molinisme a des branches très étendues ; que la morale dépravée des Casuistes, *en dérive* trop véritablement ; & que les idolâtries même de la Chine, ainsi que la tolérance universelle pour toutes les erreurs, tiennent par mille liens aux faux sistêmes de la probabilité, de la conscience toujours règle, quoiqu'erronée, &c. Comme ces sistêmes à leur tour *dérivent* de l'équilibre, qui est le principe fondamental du nouveau corps de Religion des Jésuites, c'est-à-dire du Molinisme.

XL. *Quoi qu'il en soit*, dites-vous, parlant toujours du Quiétisme, *j'avois toujours crû, je crois encore, & je croirai toujours, que ce fanatisme dangereux dérive du Jansénisme. p.* 80. Ce n'est donc plus au

ſeul M. Racine, que vous en voulez; c'eſt en général à tous ceux qu'il vous plaît d'appeller *Janſéniſtes ;* vous voudriez les rendre reſponſables de tous les excès du Quiétiſme. Mais ſi *le Quiétiſme dérive du Janſéniſme*, pourquoi donc les Janſéniſtes n'en ont-ils jamais pris la défenſe ? Pourquoi au contraire le combattent-ils de toutes leurs forces ? Suis-je obligé de vous ſuivre dans cette controverſe *à ne pas finir*, dans laquelle vous voudriez nous engager ? Faudra-t-il diſcuter ces *idées générales* que vous prétendez nous donner *du Quiétiſme*, du *Pélagianiſme* & du *Janſéniſme ? p.* 81. *& ſuiv.* Faudra-t-il éplucher tous ces *petits proſpectus*, *p.* 89. pour examiner enſuite avec vous *ſi le Quiétiſme dérive du Pélagianiſme ou du Janſéniſme ?* La controverſe ne ſeroit pas d'un ſuccès heureux pour ceux auxquels vous vous intéreſſez. Car quoi de plus contraire au Quiétiſme, que cette doctrine de l'Egliſe qui fait un devoir de rapporter toutes ſes actions à Dieu, par le principe de la charité ? Quoi de plus contraire au Quiétiſme, que ces maximes de S. Auguſtin : qu'il faut lutter ſans ceſſe contre les ténèbres de l'ignorance & contre les fruits pervers de la concupiſcence; parce qu'il n'y a que ce qui eſt vrai, ce qui eſt juſte, & ce qui dérive de l'amour de la juſtice, en quelque degré qu'il ſoit, qui ſoit pur & ſans tache

aux yeux de Dieu ? Or telle est la doctrine que tiennent avec l'Eglise ceux que vous appellez Janséniſtes. Mais ce ſeroit *prendre le change*; *p.* 81. ce ſeroit entrer dans une controverſe étrangere à notre objet. Il s'agit entre vous & nous du *Nouvel Abregé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*, donné au Public *par M. l'Abbé Racine.* Ne ſortons point de-là. M. Racine eſt-il *Quiétiſte ?* a-t-il pris *la défenſe du Quiétiſme ?* Ne s'eſt-il pas au contraire ouvertement montré *oppoſé au Quiétiſme ?* De quel droit prétendez-vous donc le rendre reſponſable des excès d'un Quiétiſme qu'il déteſte & qu'il reprouve ? Et ce que je vous dis de M. Racine, je vous le dis de tous ceux qu'il vous plaît d'appeller *Janſéniſtes*. Citez-en un ſeul qui ait adopté les erreurs du Quiétiſme, ou qui en ait pris la défenſe. Si vous pouviez en montrer un, il ceſſeroit dès-lors d'être ce que vous appellez *Janſéniſte*; & tous les autres vous diroient : *Il n'eſt point d'entre nous.* Je ne crains point de vous dire ici ce que les premiers fidéles diſoient aux payens pour répondre aux calomnies dont on chargeoit les Chrétiens : « Il ne ſe commet point de tels » crimes parmi nous : ſi quelqu'un en eſt » coupable, il n'eſt pas Chrétien. » Voilà l'unique réponſe que mérite votre longue Diſſertation ſur le *Quiétiſme ;* elle n'eſt qu'un tiſſu de calomnies contre des hom-

mes qui ne cessent de réclamer contre les erreurs & les scandales que vous voudriez leur imputer.

XIII.

Est-il vrai que M. Racine ait entrepris de justifier les cinq fameuses Propositions? Est-il vraì qu'en parlant de Madame Guion il ait donné dans un style comique?

XLI. Je ne veux pourtant pas vous quitter sans répondre à une de ces calomnies qui tombe personnellement sur M. Racine. « Leur Historien Abréviateur, dites-vous, en parlant des prétendus Jansénistes, « entreprend même de justifier les cinq fameuses Propositions, que le parti dès le » commencement de la dispute, n'avoit » pû se dispenser de condamner comme » hérétiques, impies, blasphématoires & » scandaleuses; mais avec cette restriction, » qu'elles ne sont pas dans l'Augustin de » Jansenius? » Votre mauvaise foi est inexcusable. Est-ce que M. Racine ne les condamne pas de même, & avec la même restriction? Ne dit-il pas expressément; (*a*) « Il est certain que le sens que ces Propositions présentent naturellement, est opposé à la doctrine de l'Eglise. Aussi ....

(*a*) Tom. XI, Art. X. n. 5.

» l'on ne fit pas de difficulté de les condam» ner, ... comme hérétiques & Luthérien» nes. » Que voulez-vous de plus dans un Abregé ? S'il ajoute ensuite que « ces Pro„ positions sont ambiguës, & qu'on peut „ leur attribuer le sens de la grace efficace „ par elle-même, quoique ce n'en soit pas „ le sens naturel; „ il ne dit que ce qu'on a toujours dit avant lui : & il le rappelle, pour ne pas laisser oublier que l'artifice de ceux qui avoient fabriqué ces Propositions ambiguës, & qui en poursuivoient la censure, " consistoit à les faire condam„ ner purement & simplement à cause du „ faux sens qu'elles ont, pour faire ensuite „ retomber la condamnation sur le sens vé„ ritable dont elles sont susceptibles. „ Mais quand il vient ensuite à exposer (*a*) " le sens orthodoxe dans lequel on auroit „ pû entendre les cinq Propositions, » voici comment il en parle : " Il faut avouer que „ ce sens est forcé, au lieu que celui qui se „ présente naturellement à l'esprit est mau„ vais & hérétique. „ Qu'avez-vous à dire ? Est-ce là *entreprendre de justifier les cinq Propositions* ? Et cette accusation n'est-elle pas de votre part une noire & insigne calomnie ?

XLII. Enfin je ne puis passer sous silence l'indécence du récit que vous imputez à

(*a*) n. 7.

M.

M. Racine, lorſque parlant de cette *plénitude de graces* que Madame Guion s'attribuoit, il raconte cette ſinguliere *extravaſation* qu'elle diſoit lui être un jour arrivée dans une compagnie. La ſçène par elle-même eſt ridicule ; & M. Racine ne la raconte que pour montrer, quelle devoit être cette prétendue myſticité, qui précipitoit Madame Guion dans *des ſingularités de cette eſpéce* ; (a) c'eſt ſon expreſſion. Mais vous y ajoutez l'indécence d'un récit comique, que vous imputez à M. Racine, en lui reprochant de faire ici *le petit ſaint Evremond* : l'indécence du récit n'appartient qu'à vous ; elle eſt de votre invention : *le petit ſaint Evremond*, c'eſt vous-même.

X I V.

Récapitulation. Reproches injuſtes & accuſations calomnieuſes, dont ſe trouve convaincu l'Auteur de l'Ecrit que l'on vient de réfuter.

XLIII. " Epilogueur mordant & hypo-
„ crite, Obſervateur plein d'affectation &
„ de malignité, Diſcoureur fatiguant &
„ prévenu, Furet étourdi & qui n'a pas
„ l'ombre de bon ſens, Plaideur paſſionné
„ & mal fondé, fade & faux Panégyriſte,

(a) Tom. XIII. Art. XXXIV. n. 12.

„ Ecrivain de parti, Ecrivain de ſequelle ;
„ Cenſeur inique, auſſi imprudent que mal
„ intentionné, mauvais railleur, menteur
„ d'office ; „ ce ſont les nobles épithètes dont vous avez honoré M. Racine. (*a*) Jugez vous-même maintenant, ſi ces qualifications ne vous conviendroient pas mieux qu'à lui ; ou plutôt que le Public en juge. L'Ecrit que votre plume téméraire a produit ſous ſes yeux, n'eſt qu'un tiſſu de reproches injuſtes, & d'accuſations calomnieuſes. *Reproches injuſtes* : M. Racine n'a dit que ce qu'il devoit dire. *Accuſations calomnieuſes* : Vous lui imputez ce qu'il n'a pas dit, & vous inſultez avec lui une multitude de grands hommes qui n'ont point mérité vos outrages.

Reproches injuſtes : Quelqu'étendu que vous paroiſſe l'Ouvrage de cet Hiſtorien, il ne renferme cependant rien d'inutile. Le deſſein de cet Auteur eſt de faire connoître les biens & les maux de l'Egliſe dans tous les ſiècles depuis ſon établiſſement : cet objet très-légitime & très louable, eſt exactement rempli dans ſon Ouvrage. Si quelquefois cet Hiſtorien s'élève contre les entrepriſes des Papes ſur le temporel des Rois, & contre le préjugé de l'infaillibilité Pontificale ; s'il inſiſte ſur la néceſſité d'un

(*a*) Pages 4, 5, 6, 8, 21, 23, 24, 48, 53, 72, 109, 110.

Concile, & ſur la validité des appels au futur Concile; s'il ſoutient que la puiſſance de l'Egliſe eſt purement ſpirituelle; s'il inſiſte ſur la loi qui oblige les Eccléſiaſtiques envers leurs Souverains: ſur tous ces points il ne dit que ce qu'il a dû dire; & vous vous trahiſſez vous-même, lorſque vous témoignez que, ſur-tout ces articles, ſes diſcours & ſes répétitions vous *fatiguent* & vous *ennuient*; vous vous rendez extrêmement ſuſpect d'un injuſte attachement aux prétentions ultramontaines contre la puiſſance des Rois & contre l'autorité des Conciles.

Reproches injuſtes: Le fidéle Hiſtorien qui eſt l'objet de votre Cenſure, n'a pas dû diſſimuler les fautes & les vices dont quelques Papes ſe ſont rendus coupables: mais il a dû taire les reproches injuſtes & calomnieux dont on a voulu noircir la mémoire de S. Grégoire le Grand, & la réputation du grand Boſſuet. Il a parlé comme il devoit du Concile de Conſtance dans l'affaire de Jean Hus, & de la conduite de S. Odon de Cantorberi à l'égard de ſon Roi. Sur tous ces points vos reproches portent à faux; vous manquez vous-même au reſpect & aux égards que vous devez au grand S. Grégoire, au grand Boſſuet, aux Peres du Concile de Conſtance, à l'Archevêque Odon, dont l'Angleterre honore la mémoire.

Reproches injustes : L'Abreviateur que vous insultez, ne donne point dans l'hyperbole lorsqu'il parle du crédit des Jésuites ; il ne se contredit point, lorsqu'il montre d'un côté leurs mouvemens & leurs intrigues pour étendre par-tout leur domination, & de l'autre, le dévouement qu'ils témoignent aux Papes, & le zèle qu'ils affectent pour défendre les prétentions de la Cour de Rome. Il n'a point tort d'attribuer aux Jésuites les troubles que nos Annales mêmes leur attribuent, & la doctrine séditieuse & meurtriere dont leurs Ecrivains ont été tant de fois juridiquement convaincus. En vain vous faites tous vos efforts pour les disculper ; vos détours & vos subtilités vous trahissent : vous n'avez pas osé nier leur crédit auprès des Princes, ni leurs intrigues pour s'élever sur le théâtre du monde, ni leur dévouement aux Papes, ni leur zèle pour les prétentions ultramontaines, ni les attentats dont nos Annales les chargent, ni la doctrine meurtriere & séditieuse qu'ils enseignent. Sur tous ces points vos aveux mêmes suffisent pour justifier M. Racine, & pour vous couvrir de honte, vous & la Société pour laquelle vous militez.

Reproches injustes : L'Historien à qui vous reprochez une honteuse partialité, ne fait que répéter les éloges que le Public donne

à des hommes qui ont acquis l'eſtime de tous les gens ſages & ſenſés. Il n'excède point dans les éloges qu'il fait du ſaint Evêque d'Alet, Nicolas Pavillon, dont les obſéques furent un témoignage public rendu à la ſainteté de ſa mémoire. Il n'a pas dû blâmer le *Mars Gallicus* de Janſenius d'Ypres; & a dû paſſer ſous ſilence la *Queſtion Royale* du jeune du Verger de Hauranne. Il n'a point tort de répéter les épithètes honorables que les juſtes eſtimateurs du mérite ont eux-mêmes données aux grands Hommes que vous inſultez. Enfin il n'a point tort de célébrer dans ſes treize volumes tous les Docteurs & Ecrivains qui de ſiècle en ſiècle, ont rendu témoignage aux vérités de la grace, & qui ont combattu pour la défenſe de ces ſaintes & précieuſes vérités. Sur tous ces points vous vous déshonorez par les reproches que vous faites à M. Racine & à ceux à qui il a rendu le juſte hommage de ſes éloges. Vous ne réuſſirez jamais à ternir leur mémoire, & tout l'opprobre dont vous voulez les couvrir, retombera ſur vous.

XLIV. *Accuſations calomnieuſes contre M. Racine* : Il n'attribue point à S. Pierre pour premier acte d'autorité une bévûe; ſes expreſſions ſur ce point ſont celles de Saint Paul. Il n'attribue le privilége de l'infaillibilité à aucun Docteur particulier; mais à

l'Eglise seule, à qui seule ce privilège appartient. Il n'impute point aux Papes des fautes qu'ils n'aient point commises; il n'imite point à leur égard le langage insultant de Génève. Il n'est point coupable de partialité à l'égard de M. de Fenelon; il ne dit point de lui tout le mal imaginable; il ne porte nulle atteinte à ses mœurs. Il ne se mocque point du Concile, dont il montre la nécessité & dont il réclame la décision. Il ne dispense point les Ecclésiastiques de leurs devoirs envers leurs Souverains, en aucune circonstance. Il n'affecte point de fourrer les Jésuites par tout; il ne parle d'eux que depuis leur naissance, & lorsque la suite même des événemens l'oblige d'en parler. Il n'est point plus irrité de leur crédit que de leur doctrine; mais ce n'est qu'à cause de leur doctrine qu'il est affligé de leur crédit. Il n'entreprit jamais de faire croire que tous les vices leur appartiennent exclusivement. Il est faux qu'il ne trouve des savans, des saints & des gens de bien que parmi ceux que vous appellez Jansénistes. Les éloges qu'il donne à ceux qui en sont dignes, n'ont rien d'outré. Il n'a pas mérité d'être comparé à un impie tel que Bayle. Il n'est point vrai qu'il ait exclus M. Fleuri du rang des grands Hommes dont il fait l'éloge; il ne l'a point parodié plutôt qu'imité; il n'a point dit qu'il fût au

moins Sémi-Pélagien. Il n'a pas été question dans son Histoire, de faire dériver le Quiétisme du Molinisme ; il ne tient à aucune des erreurs débitées par les Quiétistes. Il n'a point entrepris de justifier les cinq fameuses Propositions : Enfin il ne donne point dans le style comique que vous lui reprochez. Sur tous ces points, toutes vos accusations sont des calomnies, dont la fausseté est démontrée par l'Ouvrage même qui est l'objet de votre censure. Comment avez-vous osé nous dire en commençant vos invectives : *Ne prononcez que piéces sur table ? p.* 3. Oui ; nous acceptons votre défi ; & *piéces sur table*, vous êtes convaincu de calomnies. L'excès incroyable de quelques-unes de vos accusations suffiroit seul pour en démontrer le faux ; mais lorsqu'on vient à comparer votre censure avec l'ouvrage que vous censurez, l'innocence de l'Auteur se manifeste de toutes parts, & démontre aux yeux de tout homme sensé, que toutes vos accusations contre l'Historien que vous attaquez, ne sont que de pures calomnies. Dès-lors tous vos mensonges retombent sur votre tête : *Rectè mentitus es in caput tuum.* (*Dan.* 13. 55.)

Accusations calomnieuses contre tous ceux qu'il vous plaît d'appeller *Jansénistes*. Ils ne se mocquent point du Concile œcumé-

nique auquel ils appellent; ils en reconnoissent sincérement l'infaillibilité ; & c'est parce qu'ils ne doutent point de son infaillibilité, qu'ils reclament avec confiance son autorité. Ils ne méritent point les titres odieux dont vous les chargez, puisque jamais ils ne se sont séparés de la communion Catholique ni du centre de l'unité, & que jamais ils ne se sont écartés de l'ancienne & perpétuelle doctrine de l'Eglise. Ils ne tiennent à aucune des erreurs enseignées par les Quiétistes ; ils les ont au contraire toujours hautement rejettées.

Accusations calomnieuses en particulier *contre Jansenius d'Ypres*, qui sur la grace n'a point écrit en Calviniste, mais en Disciple fidéle de S. Augustin & de toute l'Eglise ; & qui en composant son *Mars Gallicus*, n'a fait que remplir le devoir d'un bon & fidéle Sujet envers son Souverain. *Contre M. l'Abbé de S. Cyran*, qui n'a jamais tenu de discours impertinens, & à qui l'on ne peut légitimement reprocher ce qu'il pourroit y avoir de reprehensible dans un Ecrit de sa jeunesse, qu'il a depuis desavoué, & qui au fond n'avoit pour objet que d'examiner en quelle extrémité un Sujet pourroit être obligé de sauver la vie de son Prince aux dépens de la sienne. *Contre M. Arnauld*, qui n'a jamais combattu la fréquente communion, mais seulement la té-

merité de ceux qui y portent indiſcretement toutes ſortes de perſonnes, ſans exiger d'elles les diſpoſitions que l'Egliſe a toujours exigées pour une pratique ſi ſainte. *Contre M. Nicole*, qui n'a jamais ceſſé d'être uni avec M. Arnauld, & qui a toujours combattu avec ce grand homme pour les points les plus eſſentiels du dogme & de la morale. *Contre M. Paſcal*, dont la piété a conſacré ſes talens au bien de la Religion, & dont les talens ont eu un ſuccès applaudi par tout le Clergé de France, qui a condamné la Morale relâchée dont ſes ingénieuſes Lettres avoient dévoilé la turpitude. *Contre le P. Queſnel*, qui ne connut jamais d'autres ennemis que ceux du bien & de la vérité, & qui s'eſt ſervi du Nouveau Teſtament, non pour leur porter des coups odieux, mais pour inſtruire les fidéles, édifier leur piété, & les prémunir contre les progrès de l'erreur, en leur préſentant la doctrine de la vérité puiſée dans les ſources pures de l'Ecriture & de la Tradition. *Contre M. Duguet*, qui jamais ne tint le langage abſurde & impie que vous ne rougiſſez point de lui imputer, & qui plein de reſpect, d'amour & d'attachement pour l'Egliſe, ne fut occupé toute ſa vie que des plus chers intérêts de cette ſainte Mere, & des admirables promeſſes qui lui ſont faites.

Accusations calomnieuses contre M. Bossuet, dont vous dissimulez la véritable grandeur, & dont vous vous efforcez en vain de ternir la mémoire par d'injustes & téméraires soupçons, & par un faux exposé des principales circonstances de sa vie. *Contre les Peres du Concile de Constance*, qui n'ont point fait la ridicule comparaison que vous leur imputez, mais qui ont attesté & défini la supériorité du Concile Œcumenique sur la personne même du Pape, par un Decret respectable, que vous ne pourriez ouvertement contredire sans vous attirer la juste animadversion des Magistrats qui veillent à la défense des saints Canons, & au maintien des libertés de l'Eglise. Enfin accusations calomnieuses jusques *contre S. Grégoire le Grand*, l'un des plus saints Papes, à qui vous osez imputer non-seulement d'avoir dissimulé le crime de Phocas, mais d'avoir porté l'excès jusqu'à en faire une vertu digne des plus grands éloges. C'est encore ici que l'excès même de vos calomnies en décéle la noirceur; & lorsqu'on vient à comparer vos temeraires déclamations avec les grands Hommes que vous accusez, & avec les Ouvrages que vous censurez, *pieces sur table*, vous demeurez convaincu d'être un calomniateur public, & vos mensonges retombent sur votre tête. *Rectè mentitus es in caput tuum.*

XLV. *Rectè* : oui, sans doute, pour l'intérêt de l'innocence & de la vérité, il est avantageux, que vous ayez poussé vos déclamations jusqu'à cet excès. Par l'atrocité de vos calomnies, vous avez perdu toute créance. Car desormais qui est-ce qui voudroit encore prêter l'oreille aux déclamations d'un homme publiquement convaincu d'être un audacieux calomniateur? *Rectè mentitus es.* Nous sommes desormais dispensés de répondre à toutes les critiques, à toutes les invectives, à tous les outrages, que votre plume impure pourroit encore produire : *Semel malus semper præsumitur malus in eodem genere mali* : Dès que vous êtes convaincu d'avoir avancé sans pudeur les calomnies les plus atroces & les plus évidentes, tout ce que vous pourriez encore accumuler d'accusations, de reproches, d'insultes, sera toujours présumé de votre part, de nouvelles calomnies. Les mensonges que vous avez avancés porteront témoignage contre vous-même, & vous mettront dans l'impuissance de trouver aucun homme sensé qui veuille encore vous écouter. *Rectè mentitus es in caput tuum.*

Qu'il est glorieux à M. Racine que tant de grands Hommes se trouvent enveloppés avec lui dans les calomnies dont vous avez voulu le noircir ! Qu'il est honteux pour vous de n'avoir pû entreprendre de noircir

M.Racine que par des calomnies qui retombent sur de si grands hommes ! *Pœnitentiam itaquè age ab hac nequitia tua , & roga Deum si fortè remittatur tibi hæc cogitatio cordis tui.* (*Act. VIII.* 22.)

Ce 21. *Août* 1759.

POST-SCRIPTUM. Je viens de lire votre *Réponse à Philippe Gramme* , à qui je laisse le soin de vous répliquer, s'il le juge à propos. J'observe seulement que vous refusez de convenir " que vous ayez attaqué les „ mœurs du Grand Bossuet. „ *pag.* 23. Le Lecteur jugera si vos propres expressions que j'ai rapportées, n'y donnent aucune atteinte. Votre desaveu est du moins une preuve que vous reconnoissez aujourd'hui l'indécence de la sortie que vous avez osé faire contre ce Prélat. Vous déclarez aussi " que vous n'excusez point la doctrine de „ M. de Fenelon. „ *Ibid.* Mais pourquoi excuser ce Prélat sur des reproches qui ne regardent que son attachement à cette doctrine ! D'ailleurs en paroissant reculer sur ce que vous avez dit de M. Bossuet & de M. de Fenelon , vous persistez, *p.* 24. à vouloir faire tomber sur M. Bossuet l'indécente équivoque, que vous trouvez dans le nom de *Montan* appliqué par ce Prélat à M. de Fenelon. Vous dites " que *notre* Ab-

» bréviateur auroit agi beaucoup plus dé» cemment, s'il avoit passé sous silence ce » trait de l'Evêque de Meaux, lequel étant » susceptible d'une assez folle plaisanterie, » apprête à rire aux gens du monde. „ *pag.* 25. Mais plaisanterie si basse, si indigne, si misérable, qu'elle ne peut venir dans l'esprit que de ceux qui ont l'esprit & le cœur bien gâté. Un Auteur sage & chrétien seroit bien malheureux, si écrivant dans un stile serieux, il se trouvoit obligé de choisir ses termes de maniere qu'il pût éviter tous ceux dont il pourra plaire à des hommes dissolus d'abuser par leurs équivoques. Notre Abbréviateur n'a donc point blessé la *décence* en rapportant un trait qui n'avoit rien que de très-décent dans la bouche de l'Evêque de Meaux. Vous ajoutez « que » vous n'êtes pas plus répréhensible sur » l'article de l'Evêque de Meaux, que vous » ne l'êtes sur l'article de S. Grégoire ; » *p.* 25. & 26. & vous reprochez à l'Auteur des Lettres Liégeoises de même qu'à notre Historien *de n'avoir pas justifié ce S. Pape.* Maintenant vous devez être satisfait : ce Saint Pape est justifié, & vous demeurez convaincu de la plus atroce calomnie à son égard.

Vous vous excusez de ce que, dans vos reproches contre l'Ouvrage de M. Racine & contre les Lettres Liégeoises, vous avez

négligé de cotter, parce que vous écriviez à un ami, & que vous ne destiniez point votre Lettre à voir le jour. Vous promettez de *cotter à l'avenir. p.* 38. Vous ferez très-bien : C'est-là qu'on vous attend. Vous nous déclarez que vous êtes « dans le » dessein de donner periodiquement deux » fois par mois des Observations sur les » treize volumes de notre Abregé Histori- » que, à commencer par le premier en » continuant de suite jusqu'à la fin. „ *p.* 39. Quel succès pourriez-vous espérer ! Trouverez-vous des Lecteurs disposés à vous croire ! Vous dites que si ces écrits ne trouvent *ni vendeur ni acheteur*, vous les distribuerez *gratis* : Mais à quoi servira cette générosité ! Persuadera-t-elle au Public de lire ce qu'il ne juge pas digne d'être acheté ? Vous y perdrez votre tems, vos frais, votre honneur ; j'ajouterai votre ame, en demandant à Dieu de vous inspirer assez de Religion pour être touché de ce motif.

Pourriez-vous espérer que des Ecrits marqués au coin de la calomnie puissent affoiblir l'estime que le Public a conçue pour l'Ouvrage de M. Racine ? Il a été reçu avec une avidité dont il y a peu d'exemple : Il a été lû avec autant de satisfaction que d'empressement : Il s'est débité par milliers. Vous imaginez-vous que des reproches téméraires, des imputations calomnieuses,

des railleries basses & triviales, des ignorances & des bévues sans nombre, feront taire la voix publique ! Croyez-vous qu'en vous rendant l'écho, tantôt des libertins & des impies, tantôt des hérétiques & des apostats, tantôt des farceurs & des Auteurs les plus obscènes, vous parviendrez à décrier une Histoire où la modestie la sagesse, le zèle de la Religion, la solidité du jugement, la justesse & l'étendue des vues, la droiture & la sincerité qui sont l'ame de l'Histoire, se font remarquer à chaque page !

Quæ te dementia cæpit !

Je reviens à votre Lettre en *réponse à Philippe Gramme*. Vous persistez à reprocher à M. Racine, « d'avoir ridiculement » préconisé M. Pavillon Evêque d'Alet : » *p.* 43. j'ai répondu sur cela. Vous ajoutez, *p.* 44, « que vous n'avez pas plus » calomnié M. Pavillon dans cette circons» tance, que vous n'avez calomnié Saint » Gregoire le grand dans celle où vous » avez parlé du portrait que notre Histo» rien fait de ce S. Pape. » Et véritablement ce n'est pas en ce point que vous avez calomnié S. Gregoire ; mais en ce point vous avez prétendu rendre notre Historien ridicule, & vous y revenez. Pour cette fois heureusement vous citez ; &

votre citation même nous fournit aussi tôt une nouvelle preuve contre vous. *Votre Historien*, (ce sont vos termes,) *Votre Historien dit que S. Gregoire faisoit le signe de la Croix de la main droite*, &c.... *qu'il s'étoit fait peindre dans un Cloître*, &c... Seroit possible que notre Historien se fût amusé à remarquer que *S. Gregoire faisoit le signe de la Croix de la main droite?* Vous citez le *Tome III. p.* 41. Qu'y trouve-t-on? Le voici : « S. Gregoire s'étoit » fait peindre dans le Monastere de S. » André, afin que la vue de son portrait » retînt les moines dans la ferveur..... » De la main droite il faisoit le signe de » la Croix, & de la gauche il tenoit l'E- » vangile. » C'est dans cette situation, qu'il étoit representé. Ce récit est-il donc si risible? Vous le défigurez en mettant devant ce qui étoit après, en sorte que vous rapportez à la personne ce qui est dit du portrait; & voilà le ridicule : mais alors le ridicule est dans votre texte, & non dans celui de M. Racine.

Mais bien-tôt ce n'est pas seulement notre Historien que vous attaquez; c'est *S. Gregoire* même. Vous êtes scandalisé de ce que ce S. Pape s'étoit fait peindre pour retenir dans la ferveur les moines qui habitoient ce Monastere. « Comme » si, dites-vous, *p.* 45, l'image d'un hom-

» me étoit plus capable d'inſpirer du reſ-
» pect & de la retenue à des Chrétiens
» & à des Religieux, que celle du Sau-
» veur attaché à une Croix & expirant
» pour leurs crimes. » Eſt-ce que vous voudriez que par reſpect pour l'image du Sauveur on effaçât toutes les images des Saints ? On ſait bien qu'il n'y a point de parallele à faire entre l'image d'un homme & celle du Sauveur : mais on ſait auſſi que tout homme qui a des ſentimens d'honneur & de religion, reſpecte le portrait de ſes Peres, de ſes Maîtres, de ſes modeles. S. Gregoire obligé de quitter le monaſtere de S. André, dont il avoit été Abbé, & où ſa préſence avoït contribué à exciter la ferveur des moines, veut leur laiſſer au moins ſon portrait, afin que ce portrait puiſſe en quelque ſorte ſuppléer à ſon abſence : cela eſt-il ſi ridicule ?

Vous témoignez, *p.* 45, être *bien fâché qu'on laiſſe à d'autres la commiſſion* de vous démontrer votre *ignorance* en ce qui concerne l'*expoſition* & la comparaiſon que vous avez faite du *Quiétiſme*, du *Pélagianiſme*, & du prétendu *Janſéniſme*. Penſez-vous que l'on voulût entrer en diſpute Théologique avec un homme qui ne reſpecte pas même la vérité des faits ? Un calomniateur pourroit-il s'arroger le titre